

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

**ACTES DU FORUM MAGHREBIN
POUR UNE JUSTICE SOCIALE
ET CLIMATIQUE**

**Hammamet
27 - 29 Mai 2016**

Rapporteur général : Mlle Zoé Vernin

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier tous ceux qui ont permis la réussite de cet événement, particulièrement :

Nos partenaires qui ont soutenus le financement et la tenue de ce Forum Maghrébin,

L'ensemble des intervenants et participants qui ont contribué à la richesse des échanges.

Les rapporteurs de séances qui ont permis de nourri le contenu du présent rapport .

AVANT-PROPOS

Ce rapport a été conçu sur la base de retranscriptions et de notes prises lors des présentations et des échanges ayant eu lieu au Forum Maghrébin pour une Justice sociale et climatique.

Si quelques efforts de synthétisation et de mise en cohérence ont parfois été produits afin de faciliter sa lecture, ce rapport retrace le plus précisément possible le contenu des contributions pour constituer un document de travail à destination de toute organisation ou personne intéressée de comprendre, apprendre et peut-être contribuer à la diffusion de messages et d'actions.

SOMMAIRE :

CHAPITRE I - PRESENTATION DU FORUM MAGHREBIN.....p6

1. Contexte et objectifs..... p6
2. Approche conceptuelle..... p8

CHAPITRE II - INTRODUCTION DU FORUM.....p14

1-Le Changement climatique et ses effets : de COP en COP, des négociations internationales à la mesure de l'urgence ?..... p14

A- L'état actuel et les prévisions quant au changement climatique et ses effets : de la COP 21 à la COP 22, quels enjeux adressés à la coopération internationale par **Abdelhadi Bennis**..... p14

B- Climat et solidarité intergénérationnelle : quel rôle peut jouer la jeune génération et quelle place tient-elle dans les négociations internationales par **Anis Zraih**..p19

2- Les sociétés du Maghreb face à l'enjeu du climat : Entre résistance et recherche d'alternatives.....p21

A- de quoi la lutte pour une justice sociale et climatique au Maghreb est-elle le nom? par **Hamza Hamouchene**.....p21

B- Quelles perspectives de convergence des luttes pour une justice sociale et climatique dans l'édification du Maghreb des peuples? par **Samia Zennadi**

3.Synthèse des débats en session plénière..... p28

CHAPITRE III - INEGALITES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: MÊMES CUASES , MÊMES COMBATS !.....p30

1-Conférences..... p30

A. L'extractivisme au Maghreb : causes et facteurs aggravants des inégalités et du changement climatique par **Samia Mouelhi**..... p30

B - Au cœur des revendications pour une justice sociale et climatique par **Mohsen Kalboussi** p39

2. ATELIERS AU CHOIX

- Atelier I :Dénoncer les logiques de l'extractivisme au Maghreb.....p45
- Atelier II :Revendiquer les moyens de protection des sociétés et de leur environnement.....p51

3. Synthèse des débats en session plénière.....	p56
---	-----

CHAPITRE IV - STRATEGIE DE MOBILISATION ET D'ACTION POUR LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE AU MAGHREB.....p57

1. Conférences.....	p57
A. Quels peuvent être les enjeux organisationnels de la mobilisation et les conditions de la convergence des mouvements ? par Aymen Belhadj	p57
B- Face aux fausses solutions, quelles alternatives la société civile peut-elle promouvoir pour une justice sociale et climatique ? par Christophe Aguiton	p61
2. Ateliers au choix	
• Atelier I : Comment s'organiser et faire converger nos luttes?.....	p65
• Atelier II : Promouvoir les alternatives qui existent et penser celles qui sont encore à construire.....	p70
3- Synthèse des débats en session plénière	p75

CHAPITRE V : CONCLUSION DU FORUM MAGHREBIN DANS LA PERSPECTIVE DE LA COP 22.....p77

1- Conférences	
A) Remise en perspective des conclusions des ateliers : de la mobilisation locale et nationale à une mobilisation maghrébine et internationale, par Maher Hanin	p77
B) Prochaines échéances à l'approche de la COP 22 et leurs enjeux à l'échelle maghrébine, par Yassine Bellamine	p80
C) Quel bilan des mobilisations lors de la COP 21 ? par Gilles Lemaire	p86
D) Quelles perspectives pour la coordination des mouvements régionaux et mondiaux depuis le Maroc pendant la COP 22 ? par Kamel Lahbib	p91
2- Synthèse des débats en session plénière.....	p93

CHAPITRE VI : CONCLUSIONS GENERALES DU FTDES.....p94

ANNEXES

Annexe 1 : Programme du Forum	p96
Annexe 2 : Liens utiles.....	p102

CHAPITRE I - PRESENTATION DU FORUM MAGHREBIN



1. Contexte et objectifs

Au lendemain de la COP 21, les sociétés du Maghreb se préparent à accueillir la COP 22 et à saisir tout l'enjeu de la continuité de la mobilisation civile pour défendre une Justice sociale et climatique. Elles souhaitent dans ce sens relayer la mobilisation des mouvements sociaux qui eut lieu à Paris dernièrement, en commençant dès maintenant par ceux du Maghreb que de nombreux défis solidarisent. Dans ce cadre-là, et avec l'expérience de notre association dans la coordination de grands événements tels que les deux Forums Sociaux Mondiaux de 2013 et 2015, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) a organisé le Forum Maghrébin pour une Justice sociale et climatique du 27 au 29 mai 2016 à Hammamet (Tunisie).

Depuis la révolte du peuple tunisien (fin 2010-début 2011), le FTDES œuvre à donner un cadre favorable à l'expression et à la participation de la société tunisienne dans les réponses aux revendications qui ont animé son soulèvement ou qui animent encore aujourd'hui les mouvements sociaux. Si les droits sociaux et économiques représentent des enjeux déterminants dans le processus démocratique en Tunisie, ils ne peuvent s'appliquer en l'absence de droits environnementaux. C'est pourquoi, nous soutenons les mouvements de défense de ces droits en organisant régulièrement des Forums sociaux pour la protection de l'environnement dans notre pays, et

en rejoignant notamment les mouvements de solidarité internationale à l'occasion d'évènement tel que la COP 21.

Actuellement, les appels en faveur d'une justice sociale et climatique témoignent toujours de l'urgence de reconnaître et de défendre le droit à un développement équitable et écologiquement durable, aux échelles globale, maghrébine, nationale et locale. Le Maghreb en l'occurrence, témoigne avec prégnance de la corrélation entre les causes et les conséquences de l'aggravation des inégalités et des atteintes portées au climat.

La nécessité d'une justice sociale et climatique se fonde ainsi sur les liens qu'entretiennent les préjudices subis par les hommes et la nature. Elle repose notamment sur le postulat selon lequel, le changement climatique affecte et affectera toujours davantage la situation des pays et des personnes les plus vulnérables. Dans ce sens, les mouvements sociaux s'inscrivent dans une profonde remise en question de nos modèles politiques et économiques actuels ne garantissant ni une répartition juste des richesses entre et dans les pays, ni la protection du climat et de l'environnement.

C'est en cela que les COPs (Conference Of Parties) relatives à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) offrent des rendez-vous annuels multi-acteurs essentiels, stratégiques à plusieurs égards. Adoptée à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio en 1992, la CCNUCC constitue un cadre évolutif des engagements des Etats qui coopèrent pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Seulement depuis maintenant plus de vingt ans, le climat continue de se dérégler et ses effets sur l'environnement et les populations continuent de s'aggraver. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'ont été ni suffisants ni même atteints, les logiques actuelles de pouvoir et de profit ne favorisant pas la transition de nos modèles de production et de consommation.

Cette année, la COP 22 doit venir préciser les moyens d'opérationnaliser les engagements de l'Accord de Paris adopté lors de la COP 21 en décembre dernier. Fondée sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, la CCNUCC doit permettre d'organiser et répartir les efforts en fonction des capacités économiques et technologiques des Etats. La COP 22 qui se tiendra à Marrakech en novembre 2016, se présente ainsi comme une opportunité incontournable pour la région du Maghreb de mettre en lumière son extrême vulnérabilité face aux changements climatiques, auxquels d'ailleurs elle n'a

que très faiblement contribué. Dans ce sens, la mobilisation des sociétés magrébines apparaît déterminante pour dénoncer les injustices que créent et perpétuent l'inertie des Etats et la dangereuse mainmise des multinationales sur l'avenir du climat.

Le Forum Maghrébin pour une Justice sociale et climatique (FMJSC), a ainsi invité les sociétés civiles de Tunisie, de Libye, d'Algérie et du Maroc à venir témoigner, sensibiliser, et préparer leur mobilisation commune, notamment en perspective de la COP 22. En cela, cette première manifestation régionale pré-COP 22, s'inscrit dans la continuité des nombreuses rencontres précédentes sur l'édification du Maghreb des peuples. Le FMJSC constitue ainsi une nouvelle opportunité pour soutenir les conditions favorables à la convergence des mouvements maghrébins.

Les objectifs généraux poursuivis par ces trois jours de rencontres et d'échanges étaient donc :

- Sensibiliser les acteurs de la société civile et des mouvements sociaux maghrébins sur les enjeux environnementaux et sociaux que représente le changement climatique au Maghreb.
- Faire un état des lieux des injustices relatives aux changements climatiques en Lybie, Tunisie, Algérie et Maroc pour mutualiser les expériences des mobilisations existantes, et identifier les problématiques spécifiques et prioritaires de la région.
- Renforcer la solidarité et la coordination des acteurs de la société civile dans et entre les pays maghrébins, notamment en perspective de la COP 22.
- Définir collectivement un plaidoyer maghrébin en matière de Justice sociale et climatique dans la perspective de la COP 22 tout en étant force de proposition et d'initiative.

2. Approche conceptuelle

L'approche conceptuelle a été développée de manière à appréhender au mieux les problématiques de la lutte pour une justice sociale et climatique au Maghreb. La portée d'une telle approche est de donner un cadre théorique pédagogique à un déroulement interactif, qui doit favoriser à la fois les échanges d'expériences et la complémentarité des connaissances tirées des

mouvements sociaux, des associations et des chercheurs. Cette approche a été choisie pour confronter à la fois les enjeux institutionnels et civils/militants de la lutte; faire dialoguer les aspects scientifiques/techniques avec les aspects socio-économiques comme politiques des problématiques climatiques; faciliter le cheminement des réflexions à travers les échelles locales, nationales, maghrébines et internationales; et enfin, favoriser l'émergence de solidarités tant sur le plan des actions de plaidoyer que de mobilisation .¹

2-1- Introduction

Le Changement climatique et ses effets : de COP en COP, des négociations internationales à la mesure de l'urgence ?

Mener à bien un plaidoyer maghrébin pour une Justice sociale et climatique implique tout d'abord une bonne compréhension de l'état actuel et des prévisions qui existent sur le changement climatique et ses effets, notamment sous l'angle de l'imbrication complexe entre ses causes et ses conséquences, ainsi que sous l'angle du jeu d'échelles de décision et d'action auxquels sont adressés l'ensemble de ces problématiques.

Cette première partie d'introduction doit nous permettre de mieux appréhender les enjeux que représente la prochaine COP 22 qui se tiendra en novembre 2016 au Maroc. Il est important de saisir d'une part, la continuité du processus de négociations qu'elle devra opérer au lendemain de la COP 21 qui s'est tenue à Paris en décembre dernier. D'autre part, la perspective d'une COP 22 au Maghreb nous donnera l'occasion de s'informer sur le positionnement passé et actuel de nos Etats en matière d'objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et également de les mettre en perspective avec des instruments internationaux existants ou en négociation ayant une incidence sur leurs engagements climatiques (autres Conventions internationales, Accords bilatéraux de libre-échange, etc.).

Les sociétés du Maghreb face à l'enjeu du climat : Entre résistance et recherche d'alternatives

Si les COPs invitent en premier lieu les Etats en tant qu'acteurs signataires et

1 Le programme du Forum est en annexe de ce rapport.

légitimes des engagements internationaux, et accueillent les multinationales qui les financent et en coulisse les influencent, elles constituent également une opportunité incontournable pour les sociétés civiles de donner une visibilité et une résonance à leurs luttes. Il convient ainsi de revenir sur la notion de Justice sociale et climatique pour comprendre ce que ce concept sous-entend vis-à-vis des réalités qu'elle recouvre au Maghreb. Dans ce sens, la convergence des mouvements sociaux et des territoires de la région pourrait jouer un rôle déterminant dans le rapport de force qui l'oppose au fonctionnement des modèles politiques et économiques actuels.

Enfin, il semble évident de replacer l'urgence d'une Justice sociale et climatique au Maghreb dans le processus d'édification du Maghreb des peuples que les mouvements ont déjà initié. Ce besoin de justice traversant l'ensemble des grandes problématiques qui ont solidarisé jusqu'à présent les mouvements maghrébins, il est important de capitaliser ces expériences communes pour répondre à la fois aux menaces et aux opportunités que présente la question du changement climatique.

2.2- Inégalités et changement climatique : mêmes causes, mêmes combats !

L'imbrication forte entre les problématiques environnementales et sociales d'une part et le changement climatique et ses effets d'autre part, rend l'exercice de leur articulation parfois complexe. Deux conférences successives ont vocation à orienter le travail respectif de deux ateliers qui suivront et se dérouleront en même temps pour engager les premières réflexions sur un plaidoyer maghrébin.

Si les présentations permettent de donner un cadre théorique et un état des lieux général pour l'ensemble du Maghreb concernant respectivement chaque problématique, les ateliers devaient donner lieu au témoignage des luttes et résistances locales ou nationales et à des débats entre les participants. Une restitution générale des deux ateliers intervient en session plénière à l'issue de ces deux ateliers.

a- L'extractivisme au Maghreb : causes et facteurs aggravants des inégalités et du changement climatique.

Une première présentation doit guider les échanges d'un atelier porté **sur les causes structurelles et les facteurs aggravant à la fois les inégalités**

et le changement climatique et ses impacts. Il s'agit ici de dénoncer les logiques extractivistes des modèles actuels de production, en particulier dans le secteur industriel (des énergies notamment) et agricole. Ces modèles ne garantissent aujourd'hui ni une redistribution juste des bénéfices aux sociétés, ni leur droit à une souveraineté alimentaire. Ils se rendent par ailleurs tout autant responsables du changement climatique et de l'exacerbation de ses effets, par une course effrénée aux énergies fossiles, un pillage des ressources naturelles et une mise en danger de la diversité biologique.

b- Au cœur des revendications : la protection des sociétés et de leur environnement contre les effets des pollutions et du changement climatique.

Une seconde présentation devait guider les échanges du second atelier **porté davantage sur les conséquences de ce capitalisme extractiviste.** Il s'agit ici de **replacer les luttes contre les effets des pollutions et du changement climatique au cœur des priorités d'une justice sociale et climatique au Maghreb, notamment en matière d'accès et de qualité de l'eau mais aussi de gestion des déchets par exemple.**

3.2- Stratégies de mobilisation et d'action pour la mise en œuvre d'une Justice sociale et climatique au Maghreb

Le Forum Maghrébin pour une Justice sociale et climatique constituant le premier évènement civil régional pré-COP 22, il paraît déterminant de poser les jalons d'une mobilisation à toute échelle pour préparer les sociétés à la COP 22 mais aussi de saisir le climat comme une opportunité de promouvoir des propositions et des alternatives qui viendraient appuyer la transition désirée de nos modèles de développement.

Si les présentations doivent ainsi permettre de donner un cadre théorique et un état des lieux généraux pour l'ensemble du Maghreb concernant respectivement chaque problématique, les ateliers donnent lieu au témoignage des luttes et résistances locales ou nationales pour notamment engager des réflexions sur des stratégies de mobilisation et d'action. Une restitution générale des deux ateliers intervient en session plénière à l'issue de ces deux ateliers.

a- Quels peuvent être les enjeux organisationnels de la mobilisation et les conditions de la convergence des mouvements ?

Une première conférence a invité les participants d'un atelier à **penser le renforcement de la mobilisation et de la convergence des mouvements sous l'angle des enjeux/conditions organisationnel(le)s**. Il s'agit ici d'appréhender les liens qu'entretiennent les mouvements spontanés de différents territoires ou pays du Maghreb, de comprendre l'articulation qui peut exister entre les échelles locale et nationale, et d'interroger le rapport qu'entretiennent les mouvements sociaux et des organisations plus structurées ainsi que d'autres acteurs (médias, syndicats, partis politiques).

b- Face aux fausses solutions, quelles alternatives la société civile peut-elle promouvoir pour une justice sociale et climatique ?

Une seconde conférence a pu guider les échanges d'un autre atelier consacré aux alternatives promues par les sociétés civiles pour défendre une justice sociale et climatique face aux modèles de développement actuels et notamment aux fausses solutions qu'ils soutiennent. Les enjeux climatiques peuvent en effet se présenter comme une opportunité, pour infléchir ces modèles et appuyer leur transition. Des initiatives existent d'ailleurs déjà dans les pays maghrébins en matière d'agro écologie, de gestion durable des déchets, ou d'éco-tourisme par exemple. Elles montrent le rôle proactif des sociétés pour retrouver leurs droits économiques et sociaux tout en protégeant le climat et l'environnement.

Conclusion

L'ensemble des présentations et des ateliers donnent lieu à une restitution générale afin de les (re)mettre en perspective dans un cadre régional-maghrébin et international et souligner la nécessité d'une mobilisation à toutes les échelles.

Cela doit permettre de mieux appréhender les enjeux d'une mobilisation commune pour une justice sociale et climatique et définir notre feuille de route à l'approche des prochaines échéances en matière de changement climatique (MEDCOP 22 en juillet par exemple) et plus généralement des négociations internationales ayant une incidence sur notre lutte commune (Accords de libre échange par exemple).

Enfin, pour conclure ce forum et saisir tout l'enjeu de la continuité de la mobilisation civile lors de la prochaine COP, ce forum s'est conclu sur le bilan des mobilisations à Paris pendant la COP 21 pour en venir enfin, aux perspectives d'actions de la Coalition Marocaine pour une Justice climatique. Cela devrait permettre d'acter le relai de la défense et de la coordination des mouvements maghrébins et mondiaux par la société civile d'accueil de la COP.

CHAPITRE II - INTRODUCTION DU FORUM



1-Le Changement climatique et ses effets : de COP en COP, des négociations internationales à la mesure de l'urgence ?

A- L'état actuel et les prévisions quant au changement climatique et ses effets : de la COP 21 à la COP 22, quels enjeux adressés à la coopération internationale ?

ABDELHADI BENNIS

Association Ribat al Fath pour le Développement Durable, Maroc
Coalition Marocaine pour le Justice climatique (CMJC)

A.1-Le changement climatique : Etat actuel et prévisions

Une explication simplifiée du changement climatique.

Deux types d'aspects sont à prendre en compte pour comprendre l'effet cumulatif des phénomènes sur le bouleversement du climat : les aspects naturels et les aspects anthropiques.

D'un côté, il y a donc les phénomènes et cycles naturels, notamment le cycle de l'eau et du carbone. De manière générale les espèces végétales jouent un rôle de puits et d'absorption du CO₂, d'enrichissement des sols en matière organique, de pompe d'eau provoquant la pluie et de stockage

de la chaleur. D'un autre côté, il y a les modèles de développement des hommes, qui sous la pression démographique croissante, sont notamment confrontés à une augmentation de la demande alimentaire, en besoins hydriques et énergétiques notamment. Une profonde transformation des modes de production s'ensuit et provoque une rupture des équilibres naturels par la déforestation, l'intensification agricole, le surpâturage, etc. Les changements anthropiques ont ainsi provoqué un changement des cycles et rythmes naturels.

Actuellement nous vivons dans un phénomène de réchauffement climatique qui se traduit par le réchauffement de la terre. Il faut bien comprendre, que ce sont les élévations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui bouleversent le climat.



A.2-Les causes, les manifestations et les impacts du changement climatique.

Les changements climatiques proviennent principalement d'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dû à l'utilisation massive d'énergies carbonées que sous-tendent nos modes de production et de consommation. Par ailleurs, l'épuisement des sols, la désertification, et le ruissellement de l'eau par exemple sont des phénomènes qui viennent également aggraver les dérèglements climatiques, garantissant de moins en moins en compensation, des puits naturels d'absorption de CO².

Les manifestations des changements climatiques recouvrent plusieurs réalités : perturbation des températures, des saisons, et notamment de la pluviométrie, multiplication des phénomènes extrêmes, élévation du niveau des mers ainsi que leur acidification ce qui provoquent également la salinisation des sols et des eaux, un appauvrissement de la biodiversité, etc.

Les impacts et les insécurités sont tout d'abord environnementaux et alimentaires puisque l'on observe une réduction des espèces végétales et animales productives, une réduction des rendements des cultures, des parcours, de la pêche, etc. Mais il existe aussi une insécurité humaine relative à l'augmentation des catastrophes naturelles, de la pauvreté et des déplacements de population. Le changement climatique fait craindre également une insécurité économique, avec des conséquences sur l'ensemble des secteurs, sur l'emploi. Enfin, le changement climatique devrait exacerber les écarts de niveau de développement entre et dans les pays concernant l'accès aux ressources naturelles notamment.

A.3-La gouvernance mondiale du changement climatique

Il faut rappeler une étape clef : **le Sommet de la Terre à Rio en 1992** qui aboutit à une déclaration retenant 27 principes de développement durable ainsi qu'à l'adoption de trois conventions.

- La Convention sur la diversité biologique,
- la Convention contre la désertification,
- et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC).

C'est peut-être une erreur de les avoir séparées, car il existe une liaison très organique entre les trois thématiques. C'est une division, qui semble, disons fictive et artificielle, au regard de leurs enjeux imbriqués. Pour chacune des conventions, il y a des COPs, c'est-à-dire des Conférences organisées de manière régulière pour réunir les Etats-Parties à la Convention.

Concernant les COPs relatives à la CCNUCC, il y en a pratiquement chaque année pour le suivi des engagements et la définition de nouveaux principes et objectifs pour chacun des thèmes énoncés dans la Convention afin de trouver des solutions.

Seulement, dans le fonctionnement des COPs, il y a des **différences de vues et d'intérêts, des rapports de pouvoir et de domination notamment menés par les pays en développement, des thèmes tabous, la multiplicité des groupes, l'exigence de l'unanimité, l'exclusion de la société civile, la lenteur des négociations.**

On peut considérer ce mode de gouvernance du climat comme défaillant sur deux plans : sur le plan de l'efficacité du système onusien, et sur le plan des marges de manœuvre laissées aux Etats qui n'ont pas le courage de prendre des décisions ambitieuses pour l'intérêt général. Cette problématique de gouvernance est fondamentale. Le protocole de Kyoto donne une idée de cette « performance » : alors qu'il prévoyait une réduction des gaz à effet de serre de 5 %, à la fin de la période en 2015, on a pu observer au contraire une augmentation de 30%. A Paris en décembre dernier, les états en ont conclu que nous n'étions pas prêts à mettre en place un nouveau protocole et ont alors décidé de prolonger le délai de cinq ans pour l'adoption d'un second protocole en 2020.

A.4 - De la COP21 à la COP22

Une lecture critique de la COP21

Les états qualifient la décision de Paris comme importante et historique dans la mesure où ils se sont engagés à faire en sorte que la hausse de température ne dépasse pas 2° voir 1,5° à l'horizon 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Les décisions se sont fondées sur les travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui visait la réduction de la courbe des températures à l'horizon de 2020. Or l'Accord de Paris ne rentrera en vigueur qu'en 2020 et il faudra peut-être attendre 2030 ou 2040 pour amorcer cette réduction. **L'agenda retenu est donc une problématique importante.**

Concernant **les mesures d'adaptation** à savoir, les réponses face au changement climatique et à ses impacts : ce sont surtout les pays en voie de développement qui réclament des mesures. Au début, les pays développés ne voulaient rien entendre et n'étaient pas intéressés. Ils ont fini par le reconnaître et cela est depuis inscrit dans l'Accord. Malheureusement, les procédures adoptées sont très lentes et incompatibles avec l'urgence recommandée par les experts.

Il faut aussi aborder **la problématique des « pertes et préjudices »**. Les pays développés reconnaissent qu'il y a des catastrophes naturelles et que les changements climatiques en sont la cause, seulement cette reconnaissance ne comprend pas une prise en charge des « pertes et préjudices » subis par les pays en développement touchés.

De bonnes résolutions ont pu être énoncées sur le plan du transfert de technologies et le renforcement des capacités, mais cependant **le manque de visibilité et la question relative aux brevets restent entiers**.

Le problème épineux est également au niveau des financements : **il faudrait dégager 100 milliards pour les pays en développement mais cela ne représente rien par rapport aux demandes**, à ce qu'il faut faire, et par rapport aux possibilités qu'ils ont. Dans le passé, les engagements qu'ils ont pris pour donner 0,7 % de leur budget aux pays en développement n'ont jamais été réalisés. De plus, il n'y a pas de visibilité sur la matérialisation de cette aide financière : s'agit-il d'un prêt ? De subventions ? De dons ? »

Enfin, concernant la mise en œuvre, les Etats ont refusé de contraindre juridiquement leur engagement.

A.5 - Axes de la feuille de route de la présidence marocaine de la COP 22

- a) Assurer **la logistique** et la sécurité pour l'accueil des participants
- b) Accélérer **les ratifications** ;
- c) Mobilisation pour que les pays développés annoncent, à l'occasion de la COP22, une réévaluation à la hausse de leurs **ambitions** ;
- d) Mobilisation pour une COP **d'Action et d'Innovation** ;
- e) Feuille de route prévisible et concrète en vue de mobiliser les **100 Milliards de \$** d'ici 2020 et mobiliser des **fonds** pour le financement des projets, en donnant la priorité à l'adaptation et en procédant à une ventilation par pays, par type de projet et par source de financement ;
- f) Prolongement du programme **pré-2020** dans le cadre d'un « Agenda Global d'Action pour le Climat », en adoptant des priorités, (Préparation des NDC et des plans nationaux d'adaptation ; Préparation des dossiers de

projets ; Généralisation des systèmes d'alerte; Facilitation des transferts de technologie et de renforcement des capacités; Outils de l'efficacité et de la transparence ; Dispositif institutionnel de l'adaptation ; Implication de l'OMC ou de la CNUCD et aborder la question des obstacles écologiques au commerce ; Extension de l'initiative énergie renouvelable pour l'Afrique ; Mécanisme de Suivi/Evaluation).

Le plus grand défi à Marrakech sera de trouver les mécanismes opérationnels les plus pertinents. La société civile a un certain nombre de propositions. L'opérationnalisation et l'efficience n'est possible que si la société civile apporte des solutions très fortes.

B - Climat et solidarité intergénérationnelle : quel rôle peut jouer la jeune génération et quelle place tient-elle dans les négociations internationales ?

ANIS ZRAIH

Forum Marocain des Alternatives Sociales (FMAS)
et CMJC

B.1- L'expérience civile marocaine à la veille de la COP 22

Tout d'abord, il convient de parler de l'expérience marocaine en matière de climat à la veille de la COP 22. Elle est issue **d'une prise de conscience croissante de l'importance des questions environnementales et climatiques**. Son impact sur le vécu social se perçoit aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et internationale. Des interactions et des discussions ont eu lieu entre les composantes de la société civile marocaine, au sein de laquelle une partie travaillait déjà sur les questions de l'environnement et du changement climatique. Ce dialogue a conduit à **la création de la Coalition marocaine pour la justice climatique** dans le cadre des préparatifs du Sommet sur le climat prévu au Maroc. Cette coalition est une plate-forme qui doit permettre aux acteurs d'enrichir le débat social et associatif, de sensibiliser les citoyens et les citoyennes sur l'importance des changements climatiques et de proposer des solutions et des alternatives. Cette coalition cherche, en reliant la justice climatique à la justice sociale, à impliquer toutes les composantes, les groupes sociaux et les tranches d'âge avec le désir que cette dynamique continuera à travailler

en dehors du contexte d'un événement local ou international.

B.2 - La participation active des jeunes

Nous espérons ainsi que ce processus puisse par exemple inclure davantage les femmes et les jeunes. Nous sommes convaincus que les jeunes sont concernés en premier lieu et que leur participation est une nécessité aussi bien sur le plan de la décision que de la responsabilité, car les jeunes représentent l'avenir et parce que les changements climatiques le menacent dangereusement. **Ceci ne veut pas dire qu'il faut uniquement donner aux jeunes un espace pour échanger entre eux.** Ce serait encore les isoler à un moment où l'on voit qu'ils sont impliqués et efficaces. **Si nous nous rappelons de l'expérience du printemps arabe, par exemple, les jeunes sont le principal moteur de nos sociétés** et le besoin est maintenant de trouver des mécanismes pour leur garantir une place dans la réflexion et la prise de décisions. Cela revient à les traiter non pas comme une catégorie d'âge, mais comme des acteurs à part entière.

Des associations de jeunes travaillent actuellement **sur la préparation de la 12^{ème} édition du «Sommet de la jeunesse» (COY 12)** avec le désir de proposer des recommandations importantes et d'enrichir le débat pendant le sommet sur le climat. La contribution des jeunes et leur participation dépassent de loin le Sommet de la jeunesse. Ils sont présents dans le travail environnemental, associatif et politique. La coalition marocaine pour la justice climatique vise à consolider cette prise de conscience dans la société civile marocaine.

2- Les sociétés du Maghreb face à l'enjeu du climat : Entre résistance et recherche d'alternatives



A- De quoi la lutte pour une justice sociale et climatique au Maghreb est-elle le nom ?

HAMZA HAMOUCHENE

Environmental Justice North Africa (EJNA)

Sur cette problématique, c'est important de se positionner politiquement. Face à l'injustice et à l'oppression, trop de discours sont neutres ou se présentent comme objectifs pour être acceptés par les courants dominants et autres structures du pouvoir. Il ne s'agit pas non plus d'adopter des approches excluant les masses, mais plutôt d'adopter **une perspective progressiste, militante et radicale dans le sens anti-systémique** pour se placer résolument dans le camp des opprimés et des damnés de la terre dans leur lutte pour la justice sociale.

Avant de parler de la crise écologique et climatique, il faudrait soulever quelques points.

On ne peut appréhender correctement la crise écologique sans parler de la crise de civilisation que nous vivons actuellement : la crise de la civilisation occidentale et industrielle qui se double de la crise du capitalisme et du productivisme, ainsi que celle du néolibéralisme

et de la démocratie. La crise économique en 2008 illustre parfaitement comment le capitalisme résout ses propres contradictions et échecs en punissant et dépossédant la majorité : plusieurs gouvernements ont ainsi sauvé les banques qui ont causé des ravages à l'échelle mondiale, obligeant les plus pauvres à payer le prix fort à travers des politiques d'austérité qui ne sont qu'une guerre contre les pauvres. La crise alimentaire en 2008 qui a causé de la famine et des émeutes, démontre que le système alimentaire est défaillant. Il est actuellement monopolisé par des multinationales, qui ne cessent d'œuvrer pour maximiser leurs profits à travers des productions exportatrices de monocultures, l'accaparement des terres, la production des agro-carburants, la spéculation sur les produits alimentaires de base. **Ce mode qu'on appelle « agrobusiness » développe une logique extractiviste renforçant un modèle de pillage des biens naturels. Les conséquences de cette offensive capitaliste d'accumulation illimitée et d'accaparement prédateur des ressources naturelles se font sentir essentiellement dans les régions périphériques du monde.** C'est là que des paysans sont expulsés de leurs terres désormais destinées à des usages plus rentables, passant directement à la pauvreté et à l'indigence. C'est là que la hausse des prix des produits de base se traduit immédiatement en famine. **C'est là aussi où le changement climatique produit des milliers de morts, du fait de la sécheresse, de la désertification, des inondations, et des orages.**

L'enrichissement d'une élite qui dicte ses choix et ses règles sur toute la planète suscite à maintes reprises des révoltes et des rebellions. La vague de soulèvements et de révoltes en 2011 a inspiré le monde s'étendant de la Tunisie à l'Égypte, aux indignés en Espagne et en Grèce, aux mobilisations estudiantines au Chili, aux mouvements Occupy en Turquie et au-delà. **Chaque lutte est différente et liée à un contexte spécifique mais toutes furent un défi contre le pouvoir de cette élite et cette violence néolibérale.**

Les politiques actuelles du changement climatique constituent ainsi une guerre climatique, une guerre de classe, érigées par les riches contre les pauvres, les classes ouvrières et les petits paysans. Ces derniers portent le fardeau à la place des privilégiés. La violence des changements climatiques est causée par notre obsession pour une croissance économique perpétuelle par le choix d'exploitation des combustibles fossiles continue, une décision prise par les multinationales et les gouvernements

occidentaux avec nos élites et militaires locaux. Ceci est le contexte auquel nous sommes confrontés avec le changement climatique.

La crise du climat est l'incarnation de l'exploitation impérialiste et capitaliste des peuples et de la planète, laissant le choix des décisions destinées aux solutions aux élites transnationales qui bénéficient de l'appui de nos chères élites soumises.

Le changement climatique est déjà bien une réalité au Maghreb.

Il est en train de saper et d'affaiblir les bases socio-économiques et écologiques de la vie dans la région : la chaleur estivale s'intensifie déjà, on le voit dans les vagues de chaleur récurrentes, la sécheresse qui est une catastrophe pour l'agriculture, et surtout pour les petits paysans qui dépendent essentiellement des pluies. Cela signifie le recours à davantage d'importation alimentaire, de denrées de base et une hausse des prix pour ces pays dépendants. Le désert est en progression croissante, s'étendant de plus en plus sur les terres avoisinantes. Une pression immense s'exerce sur les ressources en eau, et la montée du niveau de la mer est actuellement en train de menacer l'existence même de petites îles comme Djerba et Kerkennah. Ces impacts du changement climatique sont vécus en parallèle avec une dégradation environnementale ainsi qu'avec un épuisement des ressources naturelles qui sont des phénomènes engendrés par les modèles de développement productivistes basés sur des industries extractives, pétrole et gaz (Algérie notamment), les phosphates (en Tunisie et au Maroc principalement), les mines (Maroc), l'agrobusiness avec des consommations très fortes d'eau, et enfin avec le tourisme.

Au-delà de la pollution, de la destruction écologique et des conséquences sanitaires, des visites de terrain d'extraction dans le Maghreb illustrent ce que David Harvey appelle « **l'accumulation par dépossession** » et de ce que Samir Amin décrit comme le « **développement par le sous-développement** ». On peut citer de nombreux exemples de villes pétrolières et gazières : **Hassi Mesaoud et Ain Saleh** en Algérie, **Gabès et le bassin minier de Gafsa** en Tunisie ainsi que **la ville industrielle de Safi et des villages aux alentours** qui abritent la plus grande mine d'argent en Afrique. Ceci est le paradoxe de l'abondance d'un capitalisme extractiviste : des zones de sacrifices sont créées pour maintenir l'accumulation du capital. Ain Saleh en Algérie est l'une des plus grandes ressources gazières du continent. Mais c'est une ville très désagréable avec une infrastructure

très pauvre. Le seul hôpital de la ville est appelé « l'hôpital de la mort » par ses habitants. A Gabes, en Tunisie, la seule oasis côtière en méditerranée était nommée le paradis sur terre avant l'installation d'usines chimiques sur ses côtes afin de transformer et d'exporter le phosphate provenant du bassin minier. L'usine a causé un vrai écocide, en pillant les ressources hydriques, en polluant la terre et la mer et en exterminant sa faune et sa flore. Certains parlent même d'un terrorisme environnemental dans un contexte saturé par un discours sécuritaire.

C'est quoi exactement l'extractivisme ? Le terme désigne des activités d'extraction, sans transformation et de façon illimitée, de grands volumes de ressources naturelles essentiellement destinées à l'exportation. Cela ne se réduit pas aux minerais et au pétrole. Il existe aussi un extractivisme agraire, forestier, halieutique mais aussi touristique. J'étais consterné de voir des terrains de Golf construits dans des régions arides et semi-arides au Maroc. Frantz Fanon avait raison lorsqu'il a fait sa critique du tourisme qu'il considérait comme une « industrie caractéristique de la période postcoloniale où nos élites deviennent des organisateurs de fêtes pour leurs homologues occidentaux ». **Dans la pratique, l'extractivisme a été un mécanisme de pillage, d'appropriation coloniale et néocoloniale.** L'économiste équatorien Alberto Acosta l'a décrit comme une « activité où les coûts sociaux et environnementaux ne sont pas inclus dans la valeur des produits, ils sont externalisés et pris en charge par une société sans droits démocratiques dans un monde entrepreneurial et transnational ».

La question qu'il faut se poser maintenant est celle-ci : **qui est en train de formuler un discours écologique ? Est-ce une réponse à la crise climatique dans le Maghreb et dans le monde ?**

Les gouvernements du monde entier se réunissent chaque année au sein de ces COPs prévues par la CCNUCC. Mais en dépit de la menace globale, les gouvernements autorisent les émissions de carbone dans l'atmosphère et permettent à la crise de s'aggraver. Il existe une forte résistance partout dans les pays du nord, aux changements des systèmes de consommation et de production effrénés qui sont à l'origine des problèmes. On trouve une préférence aux solutions technologiques rapides comme le « charbon propre », la séquestration et le stockage du carbone, les agro-carburants à l'échelle industrielle, et l'énergie nucléaire. **Le pouvoir des multinationales a**

détourné ces pourparlers climatiques de leurs véritables objectifs afin de promouvoir des fausses solutions, bien plus lucratives comme la privatisation du patrimoine commun, la compensation de carbone et les achats et ventes de crédits de carbone qui selon les critiques ne sont qu'une simple autorisation aux industriels de polluer. On nous sort des nouveaux concepts comme le « développement durable » ou « économie verte ». **On nous dit que ce sont de nouveaux paradigmes là où ils ne sont que le prolongement de logiques existantes d'accumulation de capital, de marchandisation et de financiarisation.** Le plan Maroc vert et la centrale solaire de Ouarzazate en sont des exemples édifiants. Sans surprise, la COP 21 de Paris n'a pas été à la hauteur des attentes des peuples du Sud. Celle de Marrakech ne sera pas différente, elle sera seulement une opportunité pour le Makhzen de redorer son blason et de vanter ses projets soi-disants « verts » en occultant ses pratiques despotiques prédatrices. **Un vrai changement ne se réalisera qu'en dehors de ces processus.**

Maintenant parlons de **ces institutions de coopération internationale** qui dominent la scène maghrébine autour des questions environnementales et climatiques. Des institutions comme la Banque mondiale, la GIZ ainsi que les agences de l'UE s'expriment avec force et se font entendre en organisant des évènements et en publiant des rapports. Elles inventent les dangers d'un monde réchauffé et soulignent la nécessité d'une action urgente avec plus d'énergies renouvelables, propres, et d'efforts d'adaptation. **Cependant, ces institutions sont alignées avec les détenteurs du pouvoir global : elles n'intègrent pas les questions de classes, de justice, de pouvoir ou de l'histoire coloniale.** Les solutions de la Banque mondiale sont axées sur le marché néolibéral et adoptent une approche descente « top-down », elles donnent le pouvoir à ceux qui ont déjà des fortunes sans s'attaquer aux causes profondes de la crise climatique. Au lieu de promouvoir des solutions nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, elles offrent des permis pour des activités polluantes et des subventions aux multinationales et aux industries extractives. La vision du futur défendue par ces institutions est marquée par des économies conjuguées aux profits privés et à une privatisation supplémentaire de l'eau, des terres et de l'atmosphère. Aucune référence n'est faite sur la responsabilité historique de l'occident industrialisé dans la provocation du changement climatique : un silence assourdissant est entretenu sur les crimes des compagnies pétrolières occidentales ainsi que sur la dette écologique due aux pays du

Sud. Ces institutions hégémoniques ont les moyens humains et financiers pour ligoter les sociétés civiles et en quelques sortes de les dépolitiser et les corrompre. Ce ne sont que des instruments de domination qu'il faut combattre.

Concernant l'usage des concepts de « Justice » : si la justice environnementale est d'usage en arabe, la justice climatique ne l'est pas. Cette dénomination est largement utilisée en Amérique latine et dans les pays anglophones, mais ça sonne étrangement en arabe. Il nous faudrait un vocabulaire pour parler de ces questions et pour décrire la vision d'un futur sain pour lequel nous lutterons. L'action d'importer des terminologies et des concepts d'autrui ne marchera pas, ne trouvera pas d'écho favorable de la part des populations. Il est important et utile d'échanger des idées et des expériences avec des mouvements qui militent ailleurs dans le monde et apprendre ensemble.

Pour conclure, l'ampleur de la crise signifie qu'il nous faudrait rompre radicalement avec les structures du pouvoir autoritaire et néolibéral et de remettre en cause le paradigme dominant d'une croissance perpétuelle assimilant progrès des civilisations avec accumulation matérielle. La lutte pour une justice climatique doit être profondément démocratique, elle doit impliquer les communautés les plus touchées, et doit être en mesure de répondre aux besoins vitaux de tous. Cette lutte est une démarche pour bâtir un futur où chacun de nous doit avoir suffisamment d'énergie et un environnement sain sauvegardé pour les générations. **Ce futur désiré serait en harmonie avec les demandes légitimes des soulèvements des populations d'Afrique du nord : la souveraineté, la dignité nationale, le pain, la liberté et la justice sociale.**



B- Quelles perspectives de convergence des luttes pour une justice sociale et climatique dans l'édification du Maghreb des Peuples ?

SAMIA ZENNADI

Collectif pour une Algérie Unie et Solidaire

Si le Maghreb des peuples semble être une utopie dans l'état actuel des choses, elle est une utopie nécessaire. Comme Edouardo Galiano l'a défini, l'utopie semble toujours s'éloigner à mesure que l'on s'en approche et c'est en cela qu'elle est nécessaire car elle nous fait justement avancer. Cette utopie de la convergence des luttes au Maghreb doit être replacée dans un contexte où nos peuples ont lutté pour les indépendances. A cette époque, la « société civile » était le mouvement des ouvriers et de ceux qui étaient dans les guettos, les fermes, les écoles, les universités etc. Pour reprendre Fanon, le mot d'ordre était de lutter contre les inégalités et non pour installer des gouvernants et des gouvernements qui allaient réduire nos libertés. La lutte pour laquelle nous avons mené des combats sanglants n'est pas terminée, nous sommes encore dans un état de décolonisation mentale si on réalise vraiment le gouffre. Si nous avons eu l'indépendance de la terre, nous sommes là encore pour non seulement critiquer les pouvoirs, mais aussi l'approche de la « société civile ». On leur a permis de prendre en otage nos Etats. **On doit se réapproprier nos Etats là où les puissances néolibérales dominantes viennent récupérer l'argent, les ressources et la jeunesse.** Dans beaucoup de cas les sociétés civiles sont formées par des programmes d'institutions qui ont des liens directs avec les multinationales qui nous vendent de l'espoir éphémère.

L'édification du Maghreb des peuples ne sera possible que si on commence par repenser, se réapproprier les étapes et les idées pour lesquelles on s'est battu, en pouvant compter les uns sur les autres. Il faudrait qu'on soit en mesure de discuter toutes les décisions. De COP en COP, la perspective que nous avons est la même : nous sommes gouvernés par des Etats qui ne sont pas démocratiques, **mais il faut aussi qu'on pense à ce qu'est la démocratie quand on voit que la démocratie est si souvent instrumentalisée. Il est temps qu'on impose notre vocabulaire de lutte, notre vocabulaire de vision de l'avenir.** Concernant Ain Saleh en Algérie : L'Etat a été colonisé puis il y a eu la guerre de libération et la terre appartient désormais à l'Etat qui décide. Les citoyens n'ont aucun mot à dire : si l'Etat décide qu'il faut

forer, chercher du gaz de schiste et que l'on s'oppose, on est un ennemi de l'Etat, un ennemi du peuple.

L'édification du Maghreb et la convergence des luttes, c'est tout revoir. Un autre Maghreb est possible. Il ne faut pas que la crise globale qui se décline en multiples crises (écologique, socio-économique, identitaire, sécuritaire) soit abordée de telle façon pour qu'on ne puisse trouver des solutions là où il y a eu les problèmes.

3. Synthèse des débats en session plénière

Les échanges sont venus confortés la dimension internationale de la lutte pour une Justice sociale et climatique à plusieurs égards :

- Le Maghreb subit le plus le changement alors qu'il n'a que très faiblement contribué au changement climatique. La critique ne doit pas être dépolitisée et surtout être systémique. De manière générale, en matière d'environnement et de climat, deux catégories de pays existent : les pays riches/pollueurs et les pays pauvres/victimes. On peut également parler de « délocalisation » de la pollution.
- En cela, l'insertion souveraine non seulement des Etats mais aussi des peuples au sein de l'économie internationale pourrait être une proposition défendue par la société civile.
- La société civile devrait revendiquer impérativement l'effet contraignant des décisions des COPs pour avoir les moyens d'engager la responsabilité des crimes climatiques.
- La constitution d'un Tribunal de la Justice climatique pourrait être soutenue à condition qu'elle soit vraiment un projet porté par la société civile.
- La problématique du climat devrait davantage être articulée avec celle des migrations.
- En perspective de la COP 22, si certains participants envisagent une contribution active à l'évènement pour la diffusion de campagnes de plaidoyer, d'autres participants soutiennent la création d'autres espaces d'expressions et d'actions en dehors de l'évènement.

Les liens établis entre Justice sociale et climatique ont été bienvenus et plusieurs remarques ont été formulées à ce propos :

- L'environnement et le climat sont généralement des sujets absents des luttes car en vis-à-vis avec les revendications pour l'accès et/ou la sauvegarde de l'emploi sur les territoires où sont implantés les entreprises polluantes. Même sur le plan des conditions sanitaires (expositions aux maladies), la priorité des revendications reste l'emploi.
- Il y a une nécessité de vulgariser ces liens à travers le vocabulaire et les discours.
- Il faut assurer les liens entre les acteurs de la société civile (associatifs, universitaires etc.) et les mouvements tant sur le plan de la sensibilisation, de la culture populaire, que sur le soutien, la convergence des efforts.

L'urgence de propositions concrètes et d'alternatives a été soulignée par les participants dont :

- La nécessité d'engager des actions concrètes et innovantes au niveau local, basées notamment sur l'implication des jeunes et les savoirs locaux.
- De développer nos travaux d'analyse et nos actions en matière de Justice sociale et climatique dans la perspective de penser et promouvoir un projet de société.

CHAPITRE III - Inégalités et changement climatique : mêmes causes, mêmes combats !

1. Conférences



Présidente de séance :

NADIA BEN HALIM, Avocats sans frontières (Tunisie)

L'imbrication forte entre les problématiques socio-économiques et environnementales d'une part et le changement climatique et ses effets d'autre part, rend l'exercice de leur articulation parfois complexe. Dans un premier temps, deux conférences sont venues donner un état des lieux général des causes et impacts présents et futurs du changement climatique sur les sociétés et leur environnement au Maghreb, notamment sous l'angle des mouvements sociaux générés par les injustices que la question climatique souligne.

A. L'extractivisme au Maghreb : causes et facteurs aggravants des inégalités et du changement climatique ?

SAMIA MOUELHI

Association Eco-conscience, Tunisie.

*L'ensemble des images contenues dans la présente partie est tiré du diaporama de la conférence, conçu par l'association Eco-conscience

A.1- L'extractivisme ou l'exploitation industrielle de la nature.

a) Définition

L'extractivisme est le fait d'extraire d'un milieu naturel des ressources difficilement ou très lentement renouvelables dont l'objectif est de les vendre sur le marché pour percevoir des dividendes qui seraient directes ou indirectes, afin que le PIB augmente et que l'économie du pays soit fleurissante. Cette logique est poursuivie par les modèles de développement dits « classiques ».

b) Un extractivisme écologiquement et socialement durable ?

En principe, nous devrions extraire ce que la terre veut bien nous donner. L'extraction devrait ainsi s'aligner en fonction de la « **bio-capacité** », à savoir la capacité de la nature à fournir des ressources renouvelables et à absorber les déchets découlant de leur consommation. La logique voudrait que notre consommation ou ce qu'on appelle **notre empreinte écologique, soit égale à la bio-capacité et ne la dépasse pas**. Au niveau mondial, la terre nous fournit 1,7 hectare par habitant, si on divise les ressources naturelles de manière juste entre les citoyens de la planète.

En réalité nous consommons beaucoup plus. Des années 1960 jusqu'à 2011, la bio capacité diminue car nous sommes de plus en plus nombreux, et en parallèle nous surconsomons, ce qui épuise considérablement les ressources naturelles. Aujourd'hui, la politique mondiale extractiviste entraîne l'épuisement des ressources renouvelables annuelles au 13 août, si bien que le reste de l'année nous consommons des ressources non-renouvelables que nous ne récupérerons jamais.



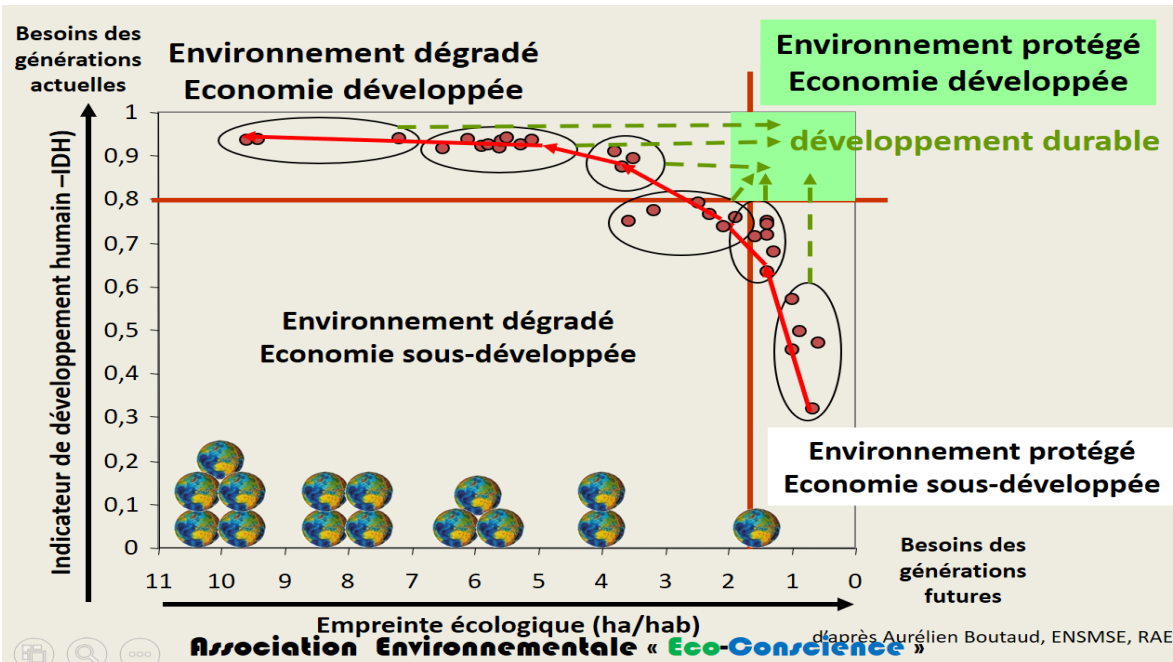
c) L'urgence d'un développement durable pourtant reconnue à l'échelle internationale

Les nations viennent progressivement à conclure que le modèle classique qui extrait à outrance entraîne :

- La destruction des écosystèmes et le changement climatique
- L'inégalité sociale et les conflits
- Une menace pour les droits des générations futures.

Les nations ont mis au point alors un concept, **le Développement Durable**, dont les objectifs et les principes furent consacrés lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Sachant qu'au départ, tous les pays partent théoriquement d'un environnement protégé et d'une économie sous-développée, ils essaient de développer leur économie, en prenant habituellement le chemin classique qui les conduit à un environnement dégradé et une économie développée. De ce constat, le Sommet de Rio vise à ramener tous les pays sur le chemin du développement durable :



Seulement, en réalité nous n'avons pas vraiment avancé sur le chemin du développement durable. Vingt ans après, les Etats se sont fixés à nouveau des objectifs : les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Certains objectifs sont les mêmes que les Objectifs du Millénaire qui avaient été fixés en 2002 mais que nous n'avons pas atteint, concernant la pauvreté, les inégalités et la faim notamment.

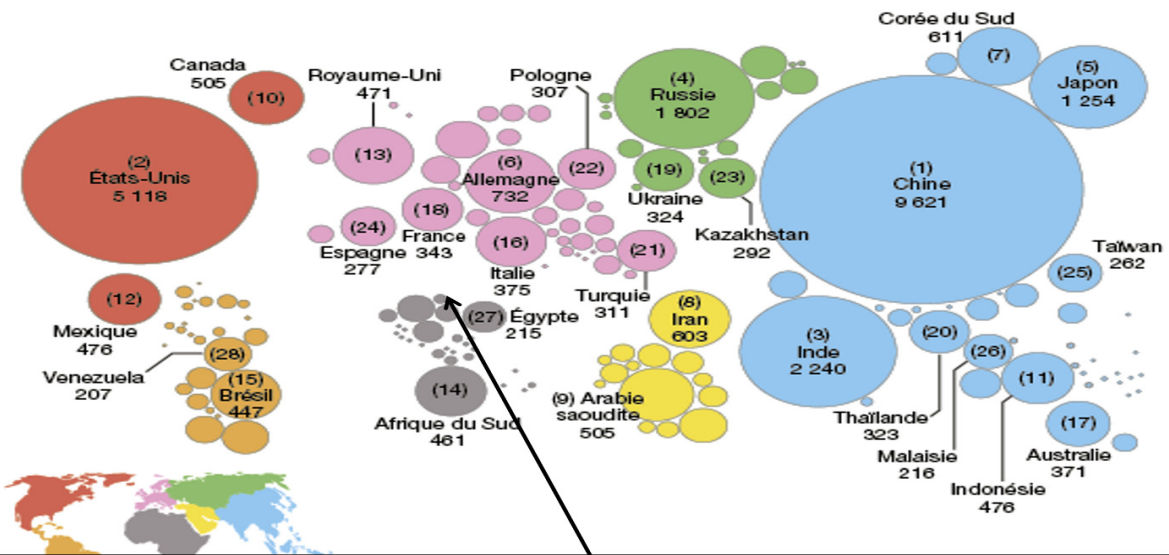
« Globalement tous ces accords, toutes ces COPs, génèrent beaucoup de bruit et du mouvement, de l'argent, des bailleurs de fonds, mais globalement on est à des années lumières des objectifs définis ».

A.2- Le climat et l'extractivisme maghrébin.

Le climat constitue le 13ème ODD défini en 2015. Depuis le Sommet de la terre en 1992, la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) vise à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables du changement climatique et de ses impacts.

Pourtant ces émissions ne cessent d'augmenter, à tel point qu'en 2013, on observe une hausse de 61% par rapport à l'état référence de 1990 prévu par le protocole de Kyoto, qui fut adopté dans le cadre de la CCNUCC en 1997 et mis en œuvre en 2005. Malgré tout le tapage médiatique qui existe autour des COPs, le système ne fonctionne pas.

Or, si l'on regarde, les émissions de gaz à effet de serre par pays, nous pouvons constater que **la contribution directe des pays du Maghreb au changement climatique est insignifiante**. A titre d'exemple, la Tunisie en 2012 ne contribue qu'à hauteur de 0,07%.



Ainsi, l'extractivisme maghrébin et le fonctionnement des citoyens n'influent pas sur le climat mondial, du moins, pas directement.

- **En revanche, l'extractivisme maghrébin influence indirectement sur le changement climatique et il est possible de le démontrer sous plusieurs angles.**

a) L'extractivisme au Maghreb, facteur aggravant de nos conditions déjà difficiles ?

Au Maghreb, nous partons déjà avec des manques extrêmement importants, comme il est possible de l'observer avec le tableau ci-dessous, concernant par exemple la bio-capacité de l'Algérie (0,6) qui représente un tiers de la bio-capacité moyenne mondiale :

Au niveau de l'empreinte écologique, on peut observer par exemple un « mauvais élève », la Lybie, et « un bon élève », le Maroc. Mais si on regarde le déficit entre la bio-capacité et l'empreinte, force est de constater que l'ensemble des pays sont des pays déficitaires, c'est-à-dire utilisant plus que ce qu'ils ne possèdent. Nous sommes ainsi des pays aux économies sous-développées et à l'environnement dégradé, ce qui ne nous rapproche actuellement pas du développement durable.

b) L'exploitation des hydrocarbures dans l'extractivisme au Maghreb

Que deviendrait l'Algérie, sans les hydrocarbures ? Il faut savoir que l'Algérie possède des ressources en pétrole et en gaz pour tenir jusqu'en 2080. Sur ces réserves, la Sonacrac a intensifié ces dix dernières années ses explorations, au point que le nombre de gisements découverts en gaz et en pétrole en dix ans a été multiplié par six. Le ministre algérien annonce en 2014 que l'Algérie prévoit notamment de doubler sa production de gaz par le gaz de schiste. Le chiffre important est que plus de 97% des exportations annuelles sont des produits pétroliers, gaz naturel ou pétrole. Ne pouvant se passer du pétrole, son développement durable relève carrément de l'utopie surtout lorsqu'on observe que les recettes ne semblent pas suffisantes pour promettre aux populations un développement économique à la fois équitable et ambitieux. A noter que l'Algérie couvre 20% des importations de gaz vers l'Europe, ce qui illustre le fait que même si son taux d'émission

en gaz à effet de serre est faible, elle influence indirectement le changement climatique en vendant un produit qui entraîne le changement climatique.

Le grand paradoxe énergétique en Tunisie. La Tunisie possède du gaz et du pétrole et elle en produit. Sa production va couvrir 53% de sa consommation et le reste vient de l'Algérie, via les dividendes touchés par le pipeline qui passe par le territoire. Premier point à noter est que nous avons un pétrole de très grande qualité, dit « sweet », que nous exportons selon les logiques de l'extractivisme lucratif, pour importer un pétrole de moins bonne qualité que nous complétons avec des carburants. Mais le grand paradoxe de l'innovation tunisienne reste son gaz : la Tunisie produit du gaz à partir de sols qui ne lui appartiennent pas. En effet, la Tunisie rachète du gaz à British gaz au prix du marché international et en devise. Nos officiels nous disent que la balance énergétique est en déficit : oui elle l'est notamment par l'augmentation de la demande, mais c'est également par le choix de la Tunisie d'opter pour le transport individuel plutôt que le transport public, et ce même après s'être engagée dans la voie du développement durable en 1992 à Rio. Le « transport populaire », le parc automobile, s'est développé et nous avons donc forcément besoin de plus d'énergie. A cela s'ajoute le déclin naturel. Ce qui conduit les officiels à justifier l'extraction du gaz de schiste, et plus tard on imagine, le charbon.

Par ailleurs la fracturation hydraulique en vue de l'extraction du gaz de schiste a déjà commencé en Tunisie depuis 2008 dans le Sud. Il faut savoir que la Tunisie n'a pas signé la convention internationale sur la transparence. Plus que ça, l'ETAP, ne communique pas sur les quantités de pétrole et de gaz produites par les compagnies étrangères sur le territoire et encore moins sur le revenu et les dividendes que touchent l'Etat sur cette extraction. Par ailleurs, la Cour des comptes a relevé d'importants dysfonctionnements au sein de l'ETAP et au sein de la société du gaz et de l'électricité tunisienne. « Mais tout ça, nous n'en parlons pas, n'oublions pas, nous extrayons du pétrole du gaz que nous vendons, pour nous enrichir, que la condition du pays s'améliore, mais on ne nous dit pas combien d'argent est généré. »

La course à l'énergie au Maroc : C'est le pays maghrébin qui a les plus grands manques en hydrocarbures, puisqu'il importe 95% de ses besoins. Il a toutefois un potentiel pour ce qui est des schistes bitumineux : 34 compagnies opèrent à ce jour (131 permis d'exploration on shore et offshore notamment). Ainsi le Maroc qui accueillera la COP 22, accueille

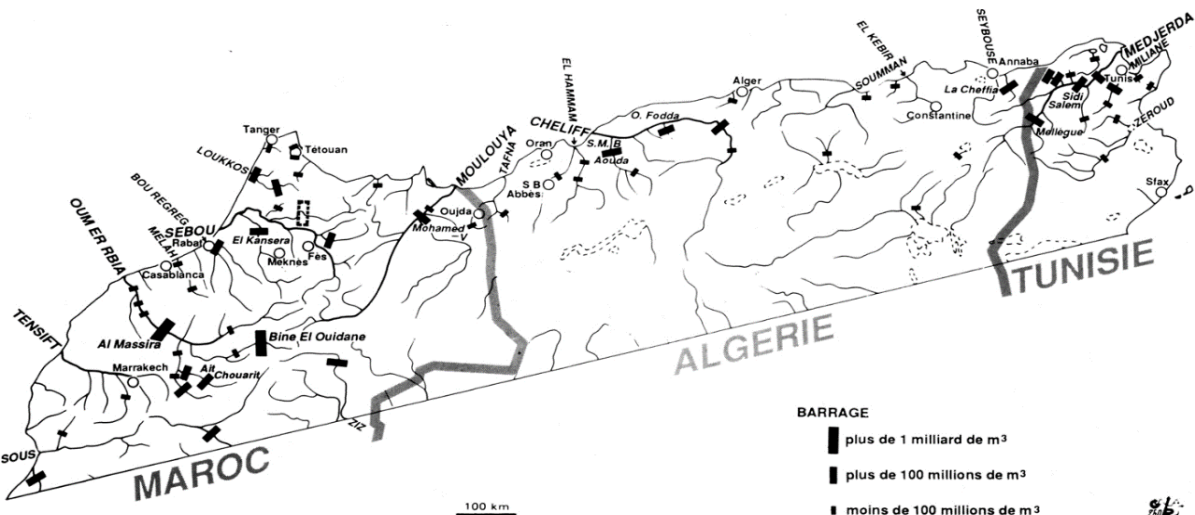
aussi les multinationales énergétiques, ce qui laisse à penser qu’elles auront de nombreuses années devant elles pour pérenniser l’extractivisme au Maghreb.

c) L’extraction des hydrocarbures soulève la question de l’eau au Maghreb.

Nous sommes une région du monde particulièrement démunie en eau. Ainsi, la Tunisie se place dans le neuf premiers pays en manque d’eau, l’Algérie n’est pas très loin non plus.

Il faut savoir que l’extraction d’un puits de gaz de schiste pour un forage, c’est entre 10 000 et 20 000 mètres cubes d’eau, ce qui correspond, quand on connaît les besoins domestiques d’un tunisien, aux besoins journaliers d’une ville de 16 000 habitants, ou aux besoins de 100 familles d’un quartier populaire et ce pendant deux ans. Cela correspond aussi à l’irrigation de cinq hectares de champs de céréales. **Ainsi s’engager vers le gaz de schistes en Tunisie, ou le schiste bitumineux au Maroc, revient par la fracturation hydraulique que cela entraine, à privilégier le profit à l’accès et à la qualité de l’eau des populations. La situation va s’aggraver en raison du changement climatique.**

Les dommages collatéraux seront notamment la contamination de l’eau générant ainsi des problèmes de santé publique, des conséquences sur les animaux et sur l’agriculture. On peut d’ailleurs se demander si la rareté de l’eau au Maghreb est simplement une donnée naturelle ou si elle résulte d’une très mauvaise gestion d’une ressource rare et dont on ne connaît pas le prix. Est-on sorti de l’hydraulique minière ?



Les pays maghrébins ont reconduit une politique coloniale de « la grande hydraulique », sans se poser de question. Nous devons ainsi faire appel à des capacités étrangères pour la réalisation et pour les études, ce qui génère un coût en devise, et donc implique des prêts. Il y a aussi une nette dévalorisation des savoir-faire locaux. A titre d'exemple, la Tunisie s'est énormément endettée pour construire ses barrages et mener cette politique extractiviste de l'eau. On va chercher cette eau dans les régions agricoles, ce qui génère des inégalités sociales en termes d'eau.

Et même si le secteur agricole au Maghreb est celui qui a la plus grande part-quota d'eau, il faut savoir qu'en cas de conflit ou de manque, l'alimentation en eau potable est toujours prioritaire. L'industrie a également un très grand pouvoir d'accès à l'eau : il y existe du pillage, un manque de transparence quand on sait que les grandes sociétés ont leurs propres sondages et ne déclarent pas leur consommation, et puis il y a aussi de fréquentes pollutions. L'industrie du phosphate en Tunisie ou l'industrie de la papeterie en Algérie illustrent bien ces problématiques. Ensuite la troisième priorité, c'est la consommation en eau sur le plan touristique. A Hammamet par exemple, la consommation journalière est de 600 à 700 litres d'eau par lit. C'est donc l'agriculture qui paie les frais.

On fait alors appel à des techniques encore plus lourdes et plus coûteuses : le dessalement et le recyclage. La rareté semble n'avoir été abordée que sous l'aspect technique, sans implication des acteurs sociaux pour essayer de trouver un mode d'utilisation des eaux plus en harmonie avec les citoyens du Maghreb. D'autant plus qu'en Tunisie, on s'attend à une baisse de 28% de ses ressources en eau conventionnelle. Avec le changement climatique, elle devrait perdre environ 30 % de sa superficie céréalière, à cause des problèmes d'irrigation etc.

d) La montée du niveau de la mer, une conséquence combinée du changement climatique et de l'extractivisme au Maghreb

En Tunisie, de plus en plus de zones sont inondables, le rythme annuel de retrait des plages étant d'ailleurs de 20 à 135 cm. Il faut savoir que toute la côte tunisienne est vulnérable, Gabès en particulier, et que dans un temps proche, nous perdrons les îles de Kerkennah et de Djerba. Cependant les politiques ne prévoient rien et on continue de construire sur des zones qui seront dans dix ou vingt ans complètement inondables. L'extractivisme des

unités hôtelières déstabilise et menace gravement les côtes en favorisant la montée des eaux.

e) Extractivisme et redistribution économique et sociale.

L'extractivisme enfin, ne permet pas une redistribution équitable de ses bénéfices. Il produit ainsi des situations d'inégalités et d'injustices sociales comme peut en témoigner le tableau ci-après. Ainsi, dans les gouvernorats tunisiens de Kébili, Tataouine, Kairouan, et Sousse, et malgré l'importance des activités d'extraction d'hydrocarbures et/ou une contribution significative à la production agricole nationale, les taux de chômage, de pauvreté ou encore d'analphabétisme sont très élevés.

Indicateurs	Gouvernorats du sud		Gouvernorat de Kairouan	Gouvernorat de Sousse
	Kébili	Tataouine		
Superficie (Km ²)	2.2454	38.889	6.712	2.669
Nombre d'habitants	153.000	148.000	570.000	616.166
Densité (hab/Km ²)	67	3,8	85	230,8
Population active (%)	40,8	34,7	-	38
<i>Agriculture</i>	38	4,3	40,1	4
<i>Energie et mines</i>	0,3	2,2	0,2	-
Contribution agriculture à la production nationale (%)	(Dattes) 60	insignifiant	11	(Olives) 23
Chômage (%)	12	17	25	13
Taux de pauvreté (%)	16	18	24	7
Analphabétisme (%)	22	28	40	20

Toute cette présentation nous amène à conclure que malgré le fait que les dirigeants se satisfont de leurs solutions, et malgré la forte mobilisation de la société civile, les dirigeants vont continuer sur le chemin de l'extractivisme.

B - Au cœur des revendications pour une justice sociale et climatique :

La protection des sociétés et de leur environnement contre les effets des pollutions et du changement climatique.

MOHSEN KALBOUSSI

Universitaire et membre du FTDES

Cette présentation entend tirer le plus de conclusions possibles **à travers les mouvements sociaux liés à des problèmes d'environnement en Tunisie.** Ce phénomène est imminent dans le sens où nous n'avons pas connu dans le temps suffisamment de mouvements sociaux liés à des problématiques environnementales.

B.1- Des revendications multiples et souvent très localisées

Il existe tout d'abord **des revendications pour l'accès à l'eau**, particulièrement en zone rurale. Dans les zones rurales, l'eau est gérée par ce que l'on appelle les Groupements de Développement Agricole (GDA) qui sont sensés gérer les ressources communautaires et notamment fournir de l'eau irriguée pour l'agriculture ou de l'eau potable pour la consommation propre des populations. Ces questions sont légitimes mais on constate que la responsabilité concernant l'accès à l'eau potable est en partie liée aux populations elles-mêmes, en partie responsable du dysfonctionnement du système (paiement des factures, beaucoup de détournement de l'eau pour jardins potages familiaux).

Il y a également des mouvements sociaux contre les usines polluantes. C'est le cas à Sfax (mobilisation il y a quelques mois), mais aussi à Kalaa Sghira, mouvements qui revendiquent la fermeture d'une briqueterie polluante. Il y a des mouvements sociaux qui poussaient jusqu'au blocage de la production à cause de la pollution. C'est le cas de Jradou en 2011-2012 à Zaghuan. Il y a eu beaucoup de mouvements de blocage des usines de phosphates, notamment dans le bassin minier mais les causes ne sont pas seulement liées à la pollution. On peut d'ailleurs dresser un premier constat. S'il y a eu des mouvements contestant la pollution par les phosphates, ils ont eu lieu essentiellement à Sfax et Gabès où il est transformé, alors que dans les lieux de production dans Mdhila et Skhira, il n'y a pas eu de mouvements sociaux.

Il y a eu aussi **opposition à l'installation de projets polluants**. C'est le cas de Khachrma, et les usines de Gabès vers la région de Wedhref . Après l'installation du site pour le dépôt de phosphogypse, les populations se sont opposées, le transfert de phosphogypses pouvant être très polluants.

Les impacts par exemple à Gabès, de ce site de dépôt de phosphogypses. Sont amplifiés par les activités de pêche comme le dragage par exemple. Il y a eut impact sur les oasis à Ghannouch et Chat Essalam, et également sur la nappe phréatique : le tarissement des sources qui se trouvaient dans la région de Chennini lié au pompage de l'eau par la cimenterie de Gabès. Il y a eut des mouvements sociaux en opposition au gaz de schiste : région de Aouled Ncir à Kairouan en 2012. Il y a des conflits récurrents avec des compagnies pétrolières : Kerkennah et Regim Maatoug, revendication de l'emploi et pollution de l'eau. Opposition aux transports polluants, c'est le cas de Menzel Bourguiba, lutte contre la pollution marine c'est le cas de la baie de Monastir.

Protestation contre la gestion de certains aspects environnementaux : gestion des déchets urbains à Djerba en 2013-2014, manifestation contre la pollution de l'air par les carrières dans la région de Sidi Bouzid. Il y a eu également Thala en 2009 contre la pollution par une usine de chaux. Ce mouvement a contesté la pollution de l'air : conséquence du mouvement ? La privatisation de l'usine et les nouveaux propriétaires ont simplement fait qu'installer des filtres donc l'impact de la pollution s'est atténué, l'usine continue de fonctionner mais la propriété quand même transférée.

B.2- Les caractères généraux des mouvements sociaux

Nombreux mouvements sont souvent spontanés, c'est-à-dire non-encadrés. Ce sont des mouvements citoyens **liés à un problème particulier avec des revendications précises et localisées**. Certains mouvements peuvent être organisés par des collectifs d'associations, c'est le cas en milieu urbain, par exemple lors des manifestations contre le gaz de schiste, ou à Menzel Bourguiba, Sfax. Les mouvements locaux n'ont pas eu d'attention médiatique sauf en cas d'enlisement. C'est-à-dire que si on arrive à solutionner le problème, le mouvement cesse.

De manière générale, il y a **une absence de conscience des causes des problèmes et un manque de propositions/solutions** par les mouvements sociaux notamment dans le cas des problèmes complexes.

Il y a seulement une contestation d'un fait et une dissociation entre les problèmes environnementaux et les revendications sociales. Ce sont des mouvements qui contestent mais n'évoquent pas la question de la justice environnementale.

Il y a absence ou quasi-absence de solidarité entre les mouvements avec parfois même des conflits entre différents mouvements. C'est le cas de Sfax et Gafsa car la solution était de transférer le site à Mdhila. Les mouvements sociaux de Sfax acceptent et revendiquent le transfert de l'usine, et ne prêtent pas attention au fait que l'usine va provoquer de la pollution ailleurs. Il y a certaines solutions proposées qui consistent au dépassement du problème : le cas de SIAP, On va polluer ailleurs où ça ne gêne pas.

B.3 - L'absence de solutions durables aux problèmes récurrents

C'est le cas de la qualité et de l'accès à l'eau en milieu rural. L'assise juridique est défaillante, mais il y a aussi recours à des sources d'eau polluées qui provoquent l'apparition de maladies et de foyers épidémiques. On peut citer l'émergence de cas d'hépatite A dans la région de Kairouan en 2012-2013 qui avait conduit à la fermeture d'écoles. Il y a aussi **une apparition du commerce de l'eau** qui est soit vendue à des gens qui n'ont pas l'eau soit à d'autres qui considèrent que l'eau desservie est polluée.

Il existe un décalage entre le système en vigueur et la situation du pays, comme peut en témoigner le code des eaux. **Il y a interférence entre les prérogatives administratives et techniques.** C'est le cas des GDA qui font intervenir pas moins de quatre ministères : le ministère de l'agriculture qui gère les aspects techniques liés à l'eau ; le ministère de l'intérieur qui désigne au départ les GDA puis les structures en voie d'autonomisation sensées fonctionner par assemblée générale ; le ministère de la santé qui est sensé contrôler la qualité de l'eau mais qui est défaillant ; et également le ministère des finances qui a un droit de regard sur les finances des GDA. Il y a une absence de suivi tant sur le plan de la gestion des GDA que sur les usages et détournements illicites des personnes. Ainsi, si un citoyen respecte la loi, il paie sa facture et ne recourt pas ni au détournement ni à la désorganisation du système, il est sanctionné puisque l'eau est coupée pour tout le monde.

A noter d'ailleurs, qu'il y a même des députés qui défendent l'associalisation des pertes, c'est-à-dire, l'annulation des dettes des GDA, certaines allant

jusqu'à un milliard et demi de dinars. Globalement, le nombre de GDA augmente avec le taux de ruralité. Les régions les moins urbanisées vont bénéficier de ce type de structures sur du très long terme. Par exemple, à Monastir qui est une zone très urbanisée, il n'y a pas de GDA. Alors que sur Kairouan, on en compte environ 150 dont 100 réservées à l'eau potable.

On déplore également l'absence de solutions durables à de nombreux problèmes notamment liées à la pollution par les phosphates ou des déchets mais aussi la faiblesse de l'appareil administratif pour mettre en place ou suivre des politiques publiques décidées, comme c'est le cas des parcs nationaux institués sur le papier par décret.

En réponse aux revendications, les autorités locales ou régionales font ainsi rarement le choix de la négociation et de la résolution concertée des problèmes (on l'observe surtout dans le cas des coupures d'eau). Mais on a pu aussi observer des répressions de mouvements comme c'est le cas à Djerba. Dans la majorité des cas, les mouvements sont ignorés, les autorités jouant sur l'essoufflement des mouvements et le polissage de la situation conflictuelle. Au niveau local et régional, les autorités ne disposent pas de réponses aux revendications.

Ils sont de plus souvent ignorés par les médias. En effet, la majorité des mouvements ne bénéficie pas de couverture médiatique. Les réseaux sociaux se présentent comme un relai essentiel, surtout quand les médias tendent à incriminer les mouvements sociaux ou ne considèrent suffisamment pas de manière générale les causes environnementales et climatiques. **Les faibles interactions entre les mouvements (ou de manière générale la société civile) et le milieu académique** ne contribuent pas non plus à l'émergence de solutions aux problèmes posés par les mouvements sociaux et de contre-expertise face aux positions et fausses explications tenues par les autorités.

Enfin, certains problèmes ne sont pas posés, autrement dit, ni portés par les mouvements sociaux, ni par les associations. On peut citer à titre d'exemple la prolifération des espèces invasives en milieu terrestre ou marin, l'appauvrissement génétique des semences dont on parle trop peu, l'érosion des plages qui est un problème posé seulement dans les sphères des spécialistes.

B.4 - Les défis posés aux mouvements associatifs pour l'environnement

Parmi les défis posés par les injustices environnementales et climatiques, il y a celui de la sensibilisation (notamment dans l'enseignement) ou de la formation de la société civile, pour pouvoir notamment dénoncer et prévenir, les nouveaux phénomènes de prédation des ressources naturelles ou avancer des solutions alternatives. Dans ce sens, on observe aussi un manque de concertation et de travail en réseau de mouvements associatifs, très hétérogène par ailleurs. Ceci va de pair avec une focalisation des mouvements sur les problèmes posés au niveau local sans mise en perspective dans le contexte national, quand ils ne sont pas instrumentalisés par des partis politiques.

B.5- Les pistes de réflexion et les perspectives d'action que l'on pourrait envisager

- **De manière générale, les mouvements sociaux liés à l'environnement et au changement climatique ont besoin davantage de soutien aux causes légitimes de leur soulèvement**

- Il s'agit ainsi de pouvoir documenter et rechercher les causes profondes des problèmes soulevés ainsi que défendre des solutions et alternatives. L'implication du milieu académique doit être en cela recherchée.

- La mise en réseau des mouvements défendant des causes communes peut s'avérer essentielle.

- Des moyens de dénonciations des abus doivent être développés et mis à disposition des mouvements (notamment cartographique) à l'instar de ceux qui existent déjà pour les coupures d'eau en Tunisie.

- Accroître leur audience par des outils de communication ou de diffusion est nécessaire (médias, réseaux sociaux etc.).

- **En cela, le rôle de la société civile dans la lutte pour la justice environnementale et climatique est essentiel :**

- De manière générale, elle peut œuvrer à améliorer la conscience citoyenne des problèmes environnementaux, ou être porteuse d'actions sur le terrain en matière de dépollution par exemple.

- Il s'agit de renforcer les capacités de la société civile en matière

de diagnostic et de plaidoyer, notamment la formation de jeunes dans les associations de développement qui agissent sur le terrain.

- L'émergence d'un mouvement associatif défendant les causes environnementales doit notamment aller dans le sens de l'innovation, pour des alternatives écologiques viables et durables, peu coûteuses, et alignées sur les besoins de la société.

2. ATELIERS AU CHOIX

ATELIER I :Démontrer les logiques de l'extractivisme au Maghreb

À l'appui des constats rapportés par des mouvements de luttes et de résistances locales dans les secteurs industriel et agricole

Modérateur :

SABRIA BARKA

Association Eco-conscience, Tunisie

Rapporteurs :

OMAR SIDI

Association action Citoyenne et Ecologique, Maroc

DRISS EL KORCHI



Mise en contexte

L'extractivisme est une surexploitation des ressources naturelles dans le but de les vendre sur le marché. Cette surexploitation peut concerner des ressources non renouvelables telles que les hydrocarbures ou les minerais mais aussi des ressources à priori renouvelables mais qui risquent de ne plus l'être suite à une exploitation effrénée. Cela concerne en premier lieu l'eau mais aussi la flore et la faune.

Dans la majorité des cas, ce sont les populations les plus démunies qui subissent les conséquences qu'engendrent les pollutions, par le tarissement des ressources essentielles et par l'apparition de nouvelles maladies.

La majorité des conflits armés à travers le monde sont liés directement ou indirectement, à l'exploitation sans limite des ressources. Dans le cas du Maghreb, l'extractivisme apparaît avec le colonialisme. Ce phénomène est loin de décroître avec les indépendances nationales. Dans le cas du Maroc, de la Tunisie ou de l'Algérie, les économies nationales dépendent presque exclusivement des exportations de ressources naturelles.

Partant de ces constats et de la situation actuelle dans la région, les objectifs de cet atelier sont :

- **Mettre en exergue les luttes que mènent les populations locales et les mouvements sociaux contre les conséquences néfastes de l'exploitation sans contrôle des ressources ainsi que les luttes des exploitations qui sont en train d'être mises en place,**
- **Confronter les différentes expériences de lutte,**
- **Réfléchir à des coordinations de luttes,**
- **Se soutenir les uns et les autres par de-là les frontières et les situations particulières de chacun.**

Déroulement général de l'atelier

Un premier tour de table a mis en évidence la diversité **des associations présentes. Il y a des associations liées à certaines thématiques directement en lien avec des questions écologiques, des associations de luttes locales, des organisations nationales telles que les associations**

de droits humains ou des syndicats. Toutes ces associations viennent des différentes parts du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et des associations de la migration maghrébine. Etant donné que l'atelier se tient en Tunisie, la présence tunisienne est plus importante. Cette participation aussi nombreuse et variée montre l'intérêt et la criticité de la question pour la région.

Diagnostic établi

Pour comprendre l'extractivisme, plusieurs interventions ont insisté sur le fait que nous devons d'abord comprendre les fondements du système capitaliste, système qui ne cherche qu'à maximiser les profits d'une minorité au dépend de la grande partie de la population. Cette exploitation sans limite des ressources va de pair avec la mise en place d'un système de consumérisme. C'est le modèle qui a été imposé à nos pays, par exemple, pour le remboursement des dettes. Ceci s'est fait avec une complaisance complice des dirigeants maghrébins.

Bien que les sociétés maghrébines aient encore une très jeune expérience en ce qui concerne ces questions de changements climatiques et écologiques, les dynamiques apparues ces deux dernières décennies ont pu, à un certain niveau, influencer certaines décisions politiques et économiques et ont imposé les questions suivantes parmi les principales préoccupations de la région :

a. Les pollutions et les dégradations environnementales

Les cas de pollutions de l'air, de l'eau et des terres liées à l'industrie extractive sont nombreuses. Cela se passe en général au mépris des règles élémentaires de précaution et en marge de la légalité.

b. La question de l'eau

Il n'est pas étonnant que, dans une région qui connaît un stress hydrique important, la question de l'eau - et cette ressource est des plus rares -, revienne comme une des préoccupations principales :

- Exploitation industrielle de l'eau,
- Exportation de l'eau via une agriculture et via l'industrie du tourisme,

- Pollution,
- Lutte contre les gaspillages,
- Stockage de l'eau,
- Dessalement.

Concernant la surexploitation de l'eau, nous avons comme exemple, la région de Sidi Bouzid : les pompages de la nappe par des sondages de plus en plus profonds faits par les grandes exploitations agricoles appauvrissent la nappe au dépend des ressources vitales des petits paysans, ce qui fait qu'actuellement une grande partie des terres ne peut être cultivée. Dans la situation actuelle, il ne reste que l'organisation de la revendication au petit paysan pour avoir accès à cette ressource vitale. Cet exemple est loin d'être unique dans la région. S'il n'y a pas une régularisation équitable, ce type de conflits va augmenter et s'accroître.

c. L'exclusion des populations locales

De manière générale, l'extractivisme s'accompagne d'une exclusion de fait des populations locales, qui subissent les nuisances sans pour autant en tirer un quelconque bénéfice.

d. Lutttes environnementales versus questions sociales

Ce débat sur la surexploitation montre aussi une des contradictions auxquelles sont confrontés les mouvements sociaux : les luttes contre les effets néfastes sur les populations des pollutions engendrées versus la question de l'emploi. Deux exemples marquants :

- Les luttes contre les pollutions de l'usine de phosphates à Gafsa en Tunisie et la volonté des travailleurs de garder leur emploi,
- L'interdiction des sacs plastiques au Maroc : à partir du premier juillet, la vente et l'utilisation des sacs plastiques, véritable calamité pour le pays, devraient être arrêtées. Mais alors que deviendront les dizaines de milliers de travailleurs d'usines de plastiques ?

Quelques luttes et expériences au Maghreb

En Algérie : La lutte des populations d'In Salah contre l'exploitation du gaz de Schiste a eu un écho très large au Maghreb mais aussi au-delà des frontières algériennes et maghrébines. C'est une lutte symbolique des populations locales contre une exploitation qui risque de détruire l'écosystème dans lequel ils vivent. Cette décision d'exploitation s'est faite en catimini par les autorités, sans aucune consultation de population. La réaction de cette dernière a été très forte et a été suivie d'une répression de toutes les manifestations mais cela n'a pas entamé la volonté et la détermination des protestataires. Suite à ce mouvement, le projet a été stoppé mais la vigilance reste nécessaire car il n'y a encore aucune garantie quant à l'abandon complet de cette exploitation.

En Tunisie : Dans quelle mesure les ONG de la société civile sont-elles conscientes de la question de l'extractivisme ? Cette question doit se poser à l'ensemble des dynamiques de la région et, bien que de nombreuses luttes soient directement liées à cette question, elles n'en ont pas toujours conscience et le lien n'est pas toujours fait.

Trois cas tirés de l'expérience tunisienne peuvent servir d'illustrations :

- « Où est le pétrole » (فينو البترول) est un mouvement qui mobilise pour défendre la souveraineté du peuple sur les ressources naturelles (jusqu'à présent, dans ce mouvement, la question de l'extractivisme ne se pose pas),
- Les protestations des citoyens contre le transfert de l'eau d'une région à l'autre (comment faire face à ce dilemme ?),
- Les besoins de développement de certaines régions tunisiennes où dans un premier temps, l'extractivisme peut apparaître comme un moindre mal.

Au Maroc : Dans le cadre de la démocratie locale et participative, des ONG de développement organisent des programmes de formation de cadres locaux afin qu'ils puissent être capables de faire appliquer les lois qui obligent les entrepreneurs d'informer, de consulter et d'écouter les populations locales avant toute exploitation de ressources la région.

Les perspectives d'action pour la société civile

- Passer de la phase des diagnostics à la phase des propositions d'alternatives,
- Renforcer les coordinations intermaghrébines,
- Renforcer les coordinations entre les populations locales, les associations de terrain, les organisations écologiques, les organisations syndicales,
- Coordonner notre participation à la COP 22,
- Organiser des campagnes maghrébines sur les questions de l'eau.

Conclusions

Le débat sur les changements climatiques et sur les questions de la surexploitation des ressources reste encore très marginal dans nos sociétés confrontées à des problèmes économiques et sociaux majeurs. Même s'il peut apporter une certaine solution à court terme, l'extractivisme a des conséquences à terme qui peuvent être catastrophiques. La société civile, comme elle a commencé à le faire, doit s'emparer de cette problématique afin d'imposer un autre modèle de développement plus respectueux de l'humain et de la nature.



ATELIER II : Revendiquer les moyens de protection des sociétés et de leur environnement

À l'appui des constats rapportés par des mouvements de luttes et de résistances locales contre les effets des pollutions et du changement climatique

Modérateur :
HAMDI CHEBAANE

Rapporteurs :
MOUTAA AMINE ELWAER
EMNA MORNAGUI



Mise en contexte

La protection des populations face aux effets des pollutions et du changement climatique est à la fois critique et urgente au Maghreb. Les témoignages sur des problématiques nationales ou locales peuvent converger sur **la responsabilité partagée des autorités nationales et locales, et celle des multinationales quant à la situation sanitaire et environnementale des territoires**. A travers des premiers éléments de diagnostic, il s'agit ainsi de réfléchir sur les moyens de revendiquer et de faire basculer les rapports de force qui existent actuellement.

Éléments de diagnostic établis sur la responsabilité du secteur public

a) Le cas de l'ONAS en Tunisie

Plusieurs participant-e-s ont accusé l'Office National d'Assainissement d'être le 1er pollueur en Tunisie en contradiction totale avec sa mission première qui devrait assurer le contraire. En fait, et malgré les moyens financiers et humains dont dispose l'ONAS, **son utilisation d'équipements archaïques l'empêche d'assurer ce rôle. L'insensibilité des responsables de l'ONAS aux questions environnementales les a amenés à adopter des pratiques criminelles vis-à-vis de l'environnement** que l'office est censé protéger. Comme exemple de ses pratiques nous pouvons citer à titre indicatif, le déversement des eaux usées et des déchets dans des zones protégées et à côté des zones d'habitat, ainsi que le non-respect des normes techniques lors des traitements des eaux usées.

b. Le cas de la gestion des déchets en Tunisie

Les solutions proposées par le ministère de l'environnement et du développement durable ne montrent pas une volonté politique réelle ni une conscience de la gravité de la situation pour parer à la catastrophe environnementale. **Des propositions telles que les cahiers de charges pour la gestion des déchets menacent d'accentuer la corruption qui dévaste déjà les marchés publics et gaspille l'argent du contribuable.**

Suite à la révolution, **des citoyen-ne-s dans plusieurs régions du pays se sont mobilisé-e-s pour revendiquer la fermeture de plusieurs centres de tri des déchets.** Plusieurs de ces centres ont été effectivement fermés. Ces centres n'assuraient pas convenablement leur mission et ont causé beaucoup de mal aux populations qui les entourent. Toutefois, et jusqu'à aujourd'hui **un nombre important de ces centres n'a pas été remplacé.** Le cas le plus grave reste celui de Jradou qui traitait les déchets dangereux. En effet, les déchets que ce centre était supposé traiter sont toujours produites et nous n'avons aujourd'hui **aucune information officielle sur le sort de ces déchets très dangereux en l'absence de centre de tri spécialisé capable de faire le traitement.**

Éléments de diagnostic sur la responsabilité d'acteurs privés dans un contexte d'économie extractiviste

La pollution causée par les industries extractivistes en Tunisie est indéniablement l'une des plus néfastes sur l'environnement. Ainsi, **l'extraction de phosphate, pétrolière et gazière ont engendré des ravages dans les eaux et les plages de Gabes, Kerkennah et les terres agricoles du bassin minier de Gafsa.**

Des entreprises polluantes ont recouru à des pratiques diverses pour détourner la protestation sociale des populations de proximités qui subissent les conséquences dramatiques de ses industries sur leurs modes de vie. Ces pratiques ont oscillé entre l'intimidation et l'usage de la répression en connivence avec les autorités, et le développement d'un système clientéliste qui est devenu leur premier rempart face à la protestation sociale.

Les modalités d'interférence entre la corruption et l'injustice environnementale ne s'arrêtent pas à ce stade, mais elles englobent **aussi le déplacement des polluants des zones favorisées aux zones plus défavorisées, et ce parfois au sein de la même ville ou même entre différents gouvernorats.**



Associer force de mobilisation et force de proposition

La société civile et les mouvements sociaux n'ont pas manqué de proposer des alternatives viables et réelles et le travail accompli depuis 2006 par la section du FTDES à Monastir soutenu par le reste de la société civile de la région et les habitant-e-s des villes de la baie de Monastir en est la meilleure illustration. **Ce travail qui a réuni la force de mobilisation populaire à la force de proposition**, a réussi à vaincre la réticence des autorités (et leur répression aussi) pour obtenir leur reconnaissance du « projet Kahina » et son adoption dans le budget de l'Etat.

Toutefois, il serait important de rester **vigilant face aux propositions véhiculées par plusieurs bailleurs de fonds et par les institutions financières et politiques internationales**, qui font souvent la promotion de politiques et de fausses solutions interdites dans leurs pays.

Cet atelier a été le lieu de débats riches entre les participant-e-s. Plusieurs témoignages ont été présentés dans cet atelier pour critiquer les choix extractivistes dominants dans nos pays. Toutefois, cela a malheureusement plus été une énumération de faits et de condamnations que de témoignages sur des expériences de terrain. **C'est un domaine qui est encore nouveau et sous-exploré pour les mouvements sociaux et les associations et un travail important doit être fait dans ce sens.**

Plusieurs questions nécessitent qu'on y apporte des réponses à ce niveau : comment arriver à imposer aux décideurs des choix qui protègent l'environnement ? Comment faire du réseautage efficace ? Comment créer et renforcer les liens de solidarité entre les différentes expériences maghrébines ?

L'atelier a donné lieu à des constats quant aux conséquences des choix économiques actuels notamment l'extractivisme sur l'environnement et la pollution en particulier. **Contrairement au premier atelier, le deuxième s'est focalisé sur les expériences de luttes de terrains.** Plusieurs témoignages ont été présentés de plusieurs régions de la Tunisie.

Ce qui a été important dans ces témoignages est **la richesse des expériences de luttes locales, notamment celles qui ont eu un impact sur la prise de décision** et nous pouvons à ce titre citer l'exemple de la mobilisation à Monastir depuis 2006 contre la pollution. Cette expérience a montré comment des citoyens mobilisés arrivent en se dotant du savoir nécessaire et d'une détermination exemplaire, à faire basculer une décision officielle rigide et à imposer des propositions plus aptes à résoudre le problème que celles des autorités déconnectées de la réalité.

Les interventions ont toutes insisté **pour accuser l'Etat comme principal responsable de la situation alarmante** dans laquelle se trouve l'environnement en Tunisie. **La responsabilité des industries extractivistes n'est pas à négliger**, surtout celle des grandes compagnies pétrolières et gazières étrangères qui est souvent sous-estimée. La deuxième constatation **est qu'aucune volonté réelle de changer cette situation n'existe chez les autorités** ce qui rend la question encore plus compliquée à résoudre.

Les témoignages présentés lors de cet atelier se sont malheureusement limités à des expériences locales en Tunisie et n'ont pas pu s'étendre sur le reste du Maghreb. La question centrale dans cet atelier et qui a suscité un vif débat était celle-ci : comment peut-on sortir du modèle extractiviste actuel sans endommager encore plus un équilibre déjà précaire entre justice sociale et justice climatique ?

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS EN SESSION PLENIÈRE

La société civile doit exercer un rôle de veille citoyenne

- Pour combattre **l'exploitation prédatrice de l'eau** par les industries et le tourisme ou par les modes d'irrigation archaïques qui exploitent à un rythme déraisonnable et non-contrôlé des réserves difficilement ou non renouvelables,
- Pour souligner **la faiblesse des instances de contrôle au niveau de tous les ministères concernés**,
- Pour suivre les financements des institutions financières internationales qui essaient d'imposer à la Tunisie un agenda et des choix qui ne sont pas forcément ceux qui vont dans le sens de ses intérêts. Il est important de **dénoncer les fausses solutions** qui cherchent à financiariser l'écologie et de trouver des nouvelles ébauches économiques pour des industries en crise.

La société civile doit être force de mobilisation et de revendication

- Il faut s'impliquer plus dans le terrain et **impliquer d'avantage les populations pour ne pas rester dans la dynamique élitiste sans impact**.
- Il s'agit de développer **une stratégie d'action au niveau local** pour se préparer aux nouvelles échéances électorales locales.
- Il est fondamental de **mobiliser la société civile et les mouvements sociaux de notre région pour agir d'une manière solidaire en ayant des propositions concrètes**, qui pourront être influentes durant la COP 22 qui aura comme tâche la concrétisation des promesses de l'ancienne COP tenue à Paris.
- **La question du financement doit être posée avec transparence et avec ardeur**. La question de la justice climatique est une affaire de tout le monde et ce qui nous importe est de trouver un moyen de rassembler tous les acteurs et de canaliser leurs efforts. En tant que pays magrébins et du tiers monde, nous ne demandons pas une charité aux pays développés mais **un dédommagement des dommages** causés par eux sur notre écosystème.
- **La question de la souveraineté sur nos richesses naturelles** est un pas important pour pouvoir changer les politiques et les choix qui agressent le climat et ce au niveau des choix locaux ou de la solidarité internationale.

CHAPITRE IV - STRATEGIE DE MOBILISATION ET D'ACTION POUR LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE AU MAGHREB

1. Conférences



Présidente de séance :

SOFIA ZNATI, Menzel Bourguiba

Le Forum Maghrébin pour une Justice sociale et climatique constituant le premier évènement civil régional pré-COP 22, il paraît déterminant de poser les jalons d'une mobilisation à toute échelle pour préparer les sociétés à la COP 22 mais aussi de saisir le climat comme une opportunité de promouvoir des propositions, des alternatives qui viendrait appuyer la transition désirée de nos modèles de développement.

A. Quels peuvent être les enjeux organisationnels de la mobilisation et les conditions de la convergence des mouvements ?

AYMEN BELHAJ

Chercheur à l'Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)

Aymen Belhaj part d'un travail sociologique de terrain qu'il a effectué durant 2 ans et demi sur plus de 50 mouvements de jeunes en Tunisie postrévolutionnaire. **Il s'agit de tirer des conclusions générales qui pourront par la suite servir comme outils d'analyses des mouvements**

sociaux liées à des causes environnementales en Tunisie.

Cette intervention a été articulée selon deux axes : 1) L'émergence d'un champ contestataire particulièrement investi par les jeunes, 2) Les contestations liées aux problèmes socioéconomiques.

A.1- L'émergence d'un champ contestataire particulièrement investi par les jeunes

Il y a une émergence d'une société contestataire dans une Tunisie postrévolutionnaire. Depuis la révolution, les jeunes s'inscrivent dans l'espace public de différentes manières et ils recourent à différents outils pour y parvenir.

Les discours sur les jeunes ont beaucoup évolué en Tunisie depuis la révolution. Étant dans un premier moment les héros de cette révolution, cette image de la jeunesse a laissé la place à une autre image. Celle de la jeunesse égoïste et désintéressée face à l'offre politique actuelle. Nous sommes aussi passés de l'image d'une jeunesse libre et moderne à une jeunesse obscurantiste et salafisé.

L'action collective postrévolutionnaire est passée par plusieurs mutations. La première phase était marquée par une demande d'un renouveau politique et un réel changement. Les revendications générales se sont vite fait transformées en revendications régionales et sectorielles. **L'engagement politique s'est marqué par une claire séparation entre un activisme institutionnel et un activisme plus radical sans contact avec les instances officielles.**

Les nouvelles mobilisations ont été couvertes par les médias classiques mais aussi et surtout les médias « sociaux ».

La mise en « concurrence des mouvements sociaux », s'est faite par la quête des ressources étatiques supposé être limitées. Cela est venu exacerber les inégalités entre les territoires et les milieux sociaux.

Les mobilisations des jeunes n'échappent pas à ce cadre d'analyse. **Il faut aussi noter une forte présence active des jeunes dans les mouvements**

non encadrés.

- **Comment envisager ces jeunes en action ? Comment les identifier ?**

Le passage de l'action individuelle à l'action collective pour ces jeunes se fait à travers le mécanisme connu de l'identification à un groupe. La tâche de construction de ces groupes est classiquement attribuée à ce qu'on peut appeler « **les minorités agissantes** » qui véhiculent les potentialités individuelles en possibilités d'indignation collectives.

Observation : on peut distinguer deux sphères non institutionnelles :

- Des jeunes chômeurs revendiquant l'exclusion économique et sociale, la corruption, le pillage des ressources. Et les jeunes religieux qui se tournent vers des occupations de mosquées, des temps de prêche devant les écoles ou les facs, etc.
- Une Jeunesse plus « éduquée » ayant plus de moyens sociaux dont l'engagement est associatif, et qui travaille avec des collectifs (beaucoup depuis 2011).

A.2- Une mobilisation autour des droits économiques et sociaux

Trois situations observées entre 2014 et 2016 :

- **Mai 2014 : grèves de la faim par des diplômés chômeurs** qui sont appuyées par d'autres acteurs que des acteurs politiques. Ce mouvement a eu lieu dans plusieurs régions de Tunisie
- **Les travailleurs de chantiers** : il y a eu un **mécanisme d'insertion provisoire**, un dispositif d'aide sociale pour un travail de 15h/semaine. Mais les concernés contestent la précarité de **ce dispositif qui se pérennise.**
- **Suicide d'un jeune qui contestait le clientélisme de l'accès au pouvoir.** Suicide qui a entraîné une série de contestations partant de Kasserine qui s'est généralisée au reste de la Tunisie.
- **Comment des individus considérés comme « n'ayant pas de ressources » deviennent-ils des acteurs de changement, de contestations ?**

La jeunesse (prendre ici la jeunesse au sens large, l' « âge de la jeunesse ») se place dans un **processus d'autonomisation en accédant à une professionnalisation et donc une indépendance. Mais on constate un blocage de ce processus auprès de la jeunesse tunisienne. Les actions contestataires deviennent alors une piste permettant à ces jeunes de sortir de ce blocage d'autonomisation comme dernier recours.** Il y a une véritable envie de la jeunesse d'atteindre les objectifs de ces actions contestataires.

Cette jeunesse a été appelée à produire une identité politique. Elle a engagé des débats et des mécanismes participatifs. Elle avait aussi un besoin d'unifier ces représentations et de se rassembler autour de procédures démocratiques.

Il existe deux conceptions : **ceux qui s'inscrivent dans la durée et ceux qui s'inscrivent dans une vision de pression sociale immédiate.**

Nous avons aussi constaté l'apparition d'une **concurrence des mouvements sociaux** dans un contexte post révolutionnaire. Une concurrence entre les régions, entre les catégories sociales mais aussi entre les groupes politiques.

Ces conclusions sont enfin généralisables à la majorité des mobilisations qui sont apparus en Tunisie postrévolutionnaire.



B- Face aux fausses solutions, quelles alternatives la société civile peut-elle promouvoir pour une justice sociale et climatique ?

CHRISTOPHE AGUITON

ATTAC, France

La présentation de C. Aguiton a pour objectif de questionner la place et la forme des mouvements alternatifs à mettre en place pour palier aux manques de solutions concrètes apportées par les COPs.

La présentation s'est axée en trois parties : 1) Réflexion sur les spécificités des mouvements pour une justice climatique, 2) Notion de progrès et développement et 3) Axes de solution

B.1- Réflexions sur les spécificités des mouvements pour une justice climatique

Aujourd'hui il y a une conscience globale du défi majeur que pose le changement climatique. Et ce défi ne peut être résolu qu'avec l'investissement de tous les acteurs.

Mais pourquoi, alors qu'il existe beaucoup de luttes, celles du climat se met difficilement en place? C'est un vrai paradoxe à étudier, et il y a sans doute deux grandes raisons :

- Le climat est un sujet global et touche beaucoup de domaines : **il peut être dur de prendre le problème, d'en saisir l'enjeu et le point de départ.**
- La deuxième renvoie au fonctionnement de la CCNUCC. Les conventions des nations unies sur le climat ne discutent pas des moyens à mettre en place pour lutter contre le dérèglement climatique. Pas un mot sur les énergies dans l'Accord de Paris par exemple. En revanche elles donnent lieu à des discussions concernant les objectifs à atteindre. Et chaque Etat est libre de mettre en place les mesures qu'il souhaite afin d'atteindre ces objectifs. **Mais comment peut-on lutter sans parler de causes ?** On rend les choses encore plus difficiles à appréhender en ne parlant que de gigatonnes de gaz à effet de serre. **Ce processus de négociations engagé par les COPs rend le fond du problème insaisissable.**

Il y a quelques années encore, la plupart des mouvements ou des discussions de la société civile s'appuyaient sur ce dont discutaient les gouvernements lors des COPs. Mais les choses sont en train de changer.

Ce n'est que depuis quelques temps que de nouvelles formes de mouvements sociaux voient le jour pour s'attaquer aux causes et aux enjeux du changement climatique. Il y a une réelle critique des COPs et de leur caractère inutile. Il faut changer les choses.

Ces mouvements ont de réelles discussions de fond concernant les enjeux climatiques soit des causes responsables des gaz à effet de serre. Il s'agit de **mouvements de résistance** et de **mouvements alternatifs**.

Concernant la lutte contre l'extractivisme : on voit de plus en plus de mouvements allant dans ce sens en Amérique latine et en Asie. En Amérique Latine, des mines en développement mobilisent une partie de la population. Il s'agit de mouvements forts et efficaces. Il y a des exemples en Europe des luttes contre des mines de charbon en Allemagne, ou d'aéroport comme Notre Dame des Landes en France.

Les mouvements alternatifs sont, quant à eux, plus durs à mener. Christophe Aguiton nous expose le mouvement qui a eu lieu à Monastir et nous fait part du côté idéal de ce mouvement. Ce mouvement a réussi à laisser une place à la parole de la société civile. Un dialogue entre le gouvernement et la société civile a été créé et la société civile a joué un rôle dans les négociations de l'Etat.

Autres exemples de mouvements alternatifs :

- Mouvement Alternatiba en France qui commence à prendre de l'ampleur en dehors de la France.
- 350.org aux Etats-Unis : mouvement demandant aux institutions d'arrêter d'investir dans les énergies fossiles et de s'orienter dans les énergies renouvelables. Ce mouvement veut changer les manières de faire dans le marché financier.
- Mobilisations à Lima et à New-York en 2014, Paris en 2015, ...

B.2- Notion de progrès et de développement

Pour construire des alternatives, il est nécessaire de prendre en compte les notions de progrès et de développement. Il faut surtout penser à la question du progrès humain.

Quel modèle de développement veut-on mettre en avant ? Il y a la nécessité de remettre en cause les modèles qui nous sont imposés dans la question du climat. Il y a une vraie distinction qui est faite entre progrès productiviste et un progrès humain.

La relation entre nature et culture se fonde sur un modèle de développement qui résulte d'une domination de la nature par l'espèce humaine. Ce modèle a été imposé par la culture occidentale.

La science et le développement technique sont basés sur un modèle extractiviste et productiviste. C'est cette question de la séparation de la culture et de la nature qui a entraîné un dérèglement climatique.

Il faut ainsi critiquer le « colonialisme du pouvoir », « décoloniser les imaginaires » et revoir le modèle de développement imposé par l'Europe. Il faut faire un retour critique sur le modèle du progrès technique et de domination de la nature qui existe, et peut-être se tourner vers d'autres références ou courants qui ont existé, qui existe toujours, ou qui restent à inventer au sein du monde arabe.

« Ce que nous voulons, ce n'est pas de vivre plus mais de vivre mieux ». En Amérique latine, il y a une harmonie entre l'homme et la nature : des modèles s'en sont inspirés pour s'émanciper des modèles actuels. Des cultures « subalternes » ont réussi à s'émanciper pour imposer le respect entre les hommes, la nature, et les différentes espèces.

Il faut réfléchir de même dans le monde arabe à ce que peut être la relation entre les maghrébins et la nature.

B.3- Axes de solution

On peut reconstruire une série d'alternatives du monde contemporain.

- **La question de la ville et de l'urbanisme** pose celle du tournant démographique et de l'expansion urbaine au Maghreb. L'exode rural pas encore terminé. Il s'agit de penser à la construction de la ville face aux

enjeux climatiques sur le long-terme. Il existe une « tradition » au Maghreb de bien construire des villes et cela bien avant les occidentaux, de laquelle on peut tirer des conclusions.

- **La cuisine renvoie aussi au modèle agricole.** La cuisine dépend de la façon dont les choses sont produites et à quelle distance. C'est la problématique des transports et pesticides des aliments et Favoriser les circuits courts et la qualité des cultures.

- **Concernant les moyens de développer les énergies renouvelables.** Le Maghreb produit peu de gaz à effet de serre : il y a intérêt à réfléchir à baisser les gaz et avoir des énergies renouvelables pour la population locale. Il faut engager une transition énergétique avant que les modèles actuels soient de plus en plus chers et que les pays ne se lancent dans une course aux énergies fossiles. Et là encore, concernant les énergies renouvelables, il s'agit de choisir

- Enfin, **il faut sortir de l'idée que la possession matérielle est un moyen d'exister dans une société.** Qu'est-ce qui fait qu'on est reconnu dans la société ? L'idée de possession de l'objet matériel était très forte et s'articule avec le statut social pendant les trente glorieuses. Mais l'idée est en train de se passer de mode et on voit apparaître d'autres formes de consommation (économie circulaire, covoiturage, etc.). Mais cela reste compliqué car les grands modèles sont basés sur ce matérialisme, les modèles capitalistes ayant très peu de dimension humaine.

Si on pense que la richesse vient de la relation humaine et que cette question se place au cœur de ces réflexions, alors on pourra penser à des alternatives.

Il y a des mouvements alternatifs qui ont su trouver leur place et faire entendre leur voix. Ils montrent qu'un autre monde est possible et que pour cela il faut que tous les acteurs, à l'échelle nationale et internationale, de la société se rassemblent. Les acteurs maghrébins devraient peut-être penser un mouvement humain et nouveau qui ne s'inscrirait pas dans un système dominé par le modèle occidental. **Le Maghreb doit se servir de son histoire, de sa culture et de ses savoirs faire pour se construire en tant que région émergente.**

2. ATELIERS AU CHOIX

ATELIER I : Comment s'organiser et faire converger nos luttes ?

Expériences et perspectives des liens à construire entre mouvements spontanés de différents territoires ou pays du Maghreb, les organisations plus structurées, ainsi que d'autres acteurs (médias, syndicats, partis politiques etc.)

Modérateur :

MOUNIR HASSINE (FTDES)

Pr. LARBI BOUGUERRA

universitaire

Rapporteurs :

AZIZ MKICHRI

ABDESSLAM BENBRAHIM



Mise en contexte

Le modérateur a rappelé que ce Forum se tient dans le cadre des préparatifs à la COP 22 au Maroc, et nous sommes donc devant une problématique mondiale, celle des changements climatiques, une question cruciale qui nécessite la solidarité et l'unification des efforts de tous les acteurs agissant sur le climat au niveau local et international et ce, afin de relever le défi de la justice climatique.

Les mouvements sociaux représentent l'une des principales composantes de la société civile, capables d'exercer la pression indispensable dans le but d'opérer les changements dans tous les domaines de la vie et de réaliser la justice sociale et climatique. Les mouvements sociaux en Tunisie à l'instar du reste du Maghreb, ne font pas l'exception par rapport à l'intérêt qu'ils portent à la question climatique, ceux-ci ont désormais placé les changements climatiques au centre de toutes les préoccupations.

Aussi, nous assistons en Tunisie à **l'émergence d'initiative populaire sur la pollution, sur la gestion de l'eau et/ou encore sur d'autres thématiques relatives à la question climatique.**

- Quelles sont donc nos missions en tant que société civile ?
- Comment peut-on renforcer cet élan de lutte au niveau international, afin de faire pression sur le processus officiel ?
- Comment peut-on influencer le mode de production et celui de la consommation dans nos sociétés ?
- Comment devons-nous émettre les objectifs favorables à l'instauration d'une justice climatique ?

Voici donc quelques questions qui ont été adressées aux participants de cet atelier.

Éléments de diagnostic sur certaines problématiques mobilisatrices

Il y a tout d'abord **le problème de pollution lié à l'industrie du secteur du textile, la pollution de la mer**, les champs de cultures qui ont été détruits par le sanglier. Le débat, parti sur les problèmes pointés en Tunisie,

s'est arrêté **sur le problème de Petro coq** qui nécessite une mobilisation urgente pour sauver plus de 400 travailleurs qui travaillent sans aucune protection ni mesure de sécurité.

D'autres interventions ont soulevé **le problème de l'eau**, et du fait qu'en Tunisie il n'y a une nouvelle politique ni stratégie de gestion de cette ressource naturelle précieuse. Les nappes phréatiques sont particulièrement menacées. Une remarque relate que plus de 60% des eaux tunisiennes sont polluées et que les eaux utilisées dans l'irrigation agricole (recyclées ou non) sont loin de réunir les qualités requises pour l'irrigation.

Éléments de diagnostic sur le rôle que peuvent tenir la société civile et des mouvements sociaux

Le constat est le suivant **en Tunisie notamment : il n'y a pas encore beaucoup d'activités qui travaillent sur la thématique de la justice climatique et la question écologique**. Seulement quelques actions ponctuelles de la société civile, avec l'implication de l'Etat..

La société civile doit impérativement se saisir de ces questions car elles traversent de nombreuses problématiques qui animent ses domaines d'activités actuels. Elle pourrait être amenée notamment opérer dans sa vision et ses revendications, une distinction entre politique écologique et écologie politique.

Les mouvements sociaux peuvent notamment être des leviers d'encadrement des mouvements non organisés. Sans eux, il est laborieux pour la société civile de faire à elle seule pression sur les décideurs. De manière générale, les problématiques environnementales/ climatiques nécessitent la mobilisation de tous les acteurs : le secteur privé, les municipalités territoriales, les régions rurales, les femmes, la jeunesse etc. Et si d'un point vue international, les liens se font dans le Maghreb, comment élargir ce travail sur l'Afrique et le reste du monde ?

Perspectives de mobilisation lors de la COP 22

D'après l'expérience de la participation aux COP 20 et COP 21, il y a une organisation composée de plus de 1000 associations de plus de 120 pays à travers le monde. Celle-ci s'occupe de rassembler les expériences, les

projets et les activités dans le but de limiter les retombées négatives dues aux changements climatiques. A noter toutefois, **que concept de la justice climatique** a été élaboré en marge des travaux de la COP 21 à Paris, il n'a pas encore été adopté dans le langage des COPs.

Pour certains, **la participation de la société civile à la COP 22 doit être significative, agissante et non pas symbolique**, à l'instar de ce qui s'est passé en France où la société civile a pu faire pression pendant toutes les étapes préparatoires. Il s'agit de développer des moyens novateurs et pour certains « l'union fera la force ». **Mais si certains veulent agir de l'intérieur de la COP, d'autres préfèrent rester à l'extérieur afin de préserver leur autonomie et proposer d'autres espaces d'échanges et d'expression.**

Les perspectives d'action pour la société civile

- La création d'un **observatoire social consacré au climat.**
- **L'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés** afin d'échanger les expériences et les expertises autour de cette question.
- **Renforcer les mécanismes de dénonciation des Etats pollueurs** qui participent aux différentes COPs.
- **La mobilisation permanente des institutions civiles tout au long du déroulement de la COP** et au-delà de celle-ci.
- Œuvrer pour **la mise en place d'une stratégie d'action** avec des objectifs mesurables et réalisables.
- Développer des **moyens de communication au sein de l'espace maghrébin** en prenant en compte la langue anglaise comme principale langue de communication avec le reste du monde.
- Développer des **actions concrètes avec les habitants des régions particulièrement ébranlées par les impacts de la pollution.**
- S'imposer comme **force de concertation et de proposition par rapport à tout projet porté par les Etats et Gouvernements.**
- **Investir les mouvements artistiques et communiquer par l'expression artistique avec le citoyen** (Fresques murales, chants, théâtres

et autres).

- Mise en place d'un **front sociétal pour faire valoir le droit et faire appliquer la loi en matière de crime climatique sur le plan local en Tunisie et au Maghreb.**
- **Renforcer les programmes éducatifs** sur le climat, l'environnement, l'écologie.
- Veiller sur **la création d'un réseau climat avec un portail électronique.**
- Mettre **une stratégie orientée vers les citoyens et les médias** pour un meilleur suivi de ces questions.
- Création de **comités d'information et mise en place des actions populaires.**
- **Recenser les législations** nécessitant d'être révisées dans la région maghrébine.
- **Produire un cahier de charges maghrébin fondateur d'une stratégie de travail performante** dans la région.



ATELIER II : Promouvoir les alternatives qui existent, et penser celles qui sont encore à construire

Expériences de projets alternatifs et réflexions sur des initiatives à développer, permettant de garantir les droits économiques et sociaux des populations tout en protégeant le climat et l'environnement.

Modérateur :

DANIEL HOFNUNG

ATTAC France

Rapporteurs :

MOHAMED LEGHTAS

FMAS/E-Joussour – CMJC

DIANE ROBERT

Mise en contexte

L'atelier a été introduit par une **présentation de Daniel Hofnung**, qui portait notamment sur la baisse de la couverture végétale, la perturbation du cycle de l'eau et les alternatives qui peuvent permettre d'y remédier. ATTAC France et la coordination eau île de France étaient très présents lors de la COP21. Ils ont contribué à la mobilisation qui a eu lieu malgré l'état d'urgence (post-attentat du 13 novembre 2015). **L'eau et le climat sont liés**. Il y a un phénomène historique : la perte de végétation, dû à la déforestation, l'urbanisation et la désertification.

a. Quelques exemples de ces problématiques environne-mentales à travers le monde

Un tiers des terres émergées aurait disparu au cours de l'histoire. Un exemple, la Tunisie, qui était vu comme un « grenier à blé » à l'époque romaine. Strabon, historien du 1er siècle, l'évoque. Mais la déforestation avait déjà lieu au cours de l'époque romaine, et même phénicienne.

Au Sahel, **il y a des mauvaises pratiques agricoles** comme l'écobuage. Cela provoque le ravinement, typique dans toutes les régions où il n'y a plus de végétal.

Une autre région où il y a d'importants problèmes est l'Inde et notamment la région du Rajasthan, de **surexploitation et salinisation des réserves d'eau**.

Au Brésil, **il y a un phénomène de sécheresse** à Sao Paulo : 70 % de l'eau est consommée par l'agro-industrie, alors qu'auparavant elle bénéficiait de la vapeur d'eau de la forêt amazonienne. Or actuellement, la forêt a disparu à cause de l'élevage ; elle a été remplacée par des prairies (notamment des céréales pour l'élevage).

Le cycle de l'eau est perturbé par l'activité humaine (notamment par la modification du couvert végétal) ; les villes et les champs sont comme des plaques chauffantes. Ce n'est pas lié uniquement aux gaz à effet de serre mais à l'utilisation des sols.

Ainsi, dans le Land de Brandebourg en Allemagne, on a massivement enlevé les bosquets. **La modification des terres a entraîné moins de pluie** en Allemagne de l'Est (ex RDA) qu'en Allemagne de l'Ouest, à cause d'une utilisation différente des sols.

Mais il est possible de **restaurer les sols par la végétalisation**. Il faut déjà éviter les ruissellements, dû à l'agriculture intensive. Les pesticides ou la sécheresse provoquent l'encroûtement des sols.

b. Des projets alternatifs développés.

Au Rajasthan en Inde, la région était devenue semi-désertique, les rivières avaient disparu. Une initiative de restauration a été conduite : il s'agissait d'un projet individuel d'un médecin au départ. Il y a eu ainsi **restauration et création de dizaines de petits creux, en bas d'un flanc de colline, qui ont restauré les rivières**. On est passés à 70 % de terres cultivables ; cela a pu contrer un peu l'exode rural. Le système s'est bâti avec des conseils de village gérés de manière démocratique. Un développement global a eu lieu grâce à l'infiltration de l'eau dans le sol.

projets de végétalisation des villes : la ville doit muter et compenser l'imperméabilisation. Végétaliser la ville, c'est aussi promouvoir l'infiltration dans le sol.

A Vitoria-Gasteiz dans le pays basque sud (« espagnol »), tous les groupes politiques sont allés dans le sens de l'instauration d'**une ceinture verte** autour de la ville, incluant forêts et zones humides, et **une autre ceinture agricole** : certains agriculteurs sont passés en bio, menant à une utilisation de six fois moins de nitrates. En plus, la ville est devenue plus agréable. On arrive aussi à transformer l'atmosphère, plus vivable l'été.

Ce sont des **solutions locales, pas des grands barrages**. L'essentiel est de retrouver les zones humides.

Valoriser les savoir-faire traditionnels et impliquer les communautés locales au Maghreb

Des systèmes de conservation de l'eau sont toujours là dans la région de Matmata en Tunisie. Il y a un savoir-faire berbère avec **le système de talwegs ou foggaras dans le sud algérien** qui permettent de charrier l'eau dans les oasis. **La gestion traditionnelle de l'eau comme les khettaras ou les foggaras résulte de** canalisations souterraines pour l'irrigation des terrains agricoles et l'approvisionnement des ménages, ce qui permet la conservation et la gestion naturelle de l'eau. Au sud-est du Maroc, ces systèmes avaient disparu, mais ils commencent à revenir grâce à une gestion rigoureuse : une bonne répartition selon la superficie des terres, et l'agro écologie qui favorise une conservation des sols. Les habitants d'El Hoceima, au Maroc ont traversé un moment où ils ont lâché les khettaras pour mettre en place des puits. Mais à force de pomper, ça a créé des problèmes, car l'eau manque, d'où le retour des khettaras.

Cela peut notamment renvoyer aux travaux de Sepp Holzer sur la perma culture en Europe, et qui redonne à l'eau son rôle fondamental.

Défendre la pérennité des systèmes de gestion des ressources naturelles, notamment sur le plan politique

Il y a un problème de fond qui nécessite des changements radicaux. **Ce problème reste politique et la solution doit être politique**. Ainsi s'il y

a des solutions au Maghreb, notamment les savoir-faire traditionnels, il y a aussi des aberrations : autoroute de l'eau, cultures d'exportation, golfs qui sont des gros projets qui coûtent très cher mais qui ne changeront rien au niveau de la gestion de l'eau par exemple. Il faut **combiner résilience politique et projets communautaires**.

En Tunisie, de manière générale, on a abandonné tout ce qui est traditionnel. Nous sommes face à un paradoxe lié à la gestion de l'eau : une gestion de l'excès et une gestion du manque. Au Nord de la Tunisie, la gestion de l'excès est un système opaque ; de l'autre côté, la gestion se fait par le manque (centre et sud de la Tunisie). On est très mal outillé pour comprendre le phénomène ; la solution passerait par l'acheminement de l'excès d'eau du nord vers ces régions-là, car l'excédent au Nord part vers la mer. Les politiques ont pensé ce système pour répondre aux besoins urbains. Ainsi une **inégalité par rapport à la qualité de l'eau se superpose à une inégalité de développement**.

Il faut traiter la question de l'eau autrement que par la manière du GIEC (pour qui la raréfaction de l'eau est une conséquence du changement climatique, ce qui correspond à une **vision « carbonée »**). On a **des modifications énormes du cycle de l'eau qui n'ont rien à voir avec le carbone**. Nous devons prendre en charge la question de l'eau et la disparition des forêts en tant que telles : **la reforestation peut résoudre le problème**.

Le problème, c'est qu'on nous oblige à **ne pas présenter nos alternatives et qu'on nous impose des fausses solutions**. Nous devons favoriser un mode de vie résilient, adapté à notre climat. Même les programmes d'adaptation ou atténuation sont productivistes. **Sur l'agriculture par exemple**, s'il faut développer les expériences communautaires, ça ne résout pas les problèmes liés à l'agriculture d'exportation. Il y a une bourgeoisie agricole qui impose sa règle au détriment de 60 % de la population agricole et la justification de l'agriculture exportatrice est le besoin de devises. On ne peut pas trouver de solutions alors qu'on est sur le point de signer l'ALECA. **En Algérie, on assiste notamment à la disparition de la vigne**. Dans les années 1970, l'Algérie avait décidé l'arrachage des vignes à 90 % (dans les années 1940, l'Algérie était premier exportateur de vin) pour y mettre des céréales. Or cette région de coteaux n'était pas adaptée à la céréaliculture, et elle protégeait l'avancée du désert. Dans les années 1990, le gouvernement a changé de politique et prévu de subventionner les replantations d'arbres

fruitiers. Les fellahs ont reçu de l'argent pour replanter la vigne, mais le terrorisme a bloqué le processus. Maintenant, l'argent a été dépensé, mais les vignes n'ont pas été plantées. Un autre problème est le barrage vert. On a opté pour le pin d'Alep (ce qui posé des problèmes) ; on n'a pas tenu compte de la transhumance. En Algérie on a une agriculture bio, n'ayant pas investi dans la pétrochimie. Pourtant on assiste depuis une dizaine d'années à des cultures de tomates sous serre dans le désert.

Au Maroc, on a perdu la majorité des zones humides, malgré la signature de la convention de Ramsar (sur la conservation des zones humides) par la quasi-totalité des Etats du monde. A Paris, lorsque la problématique de l'adaptation a été soulevée, il a été dit que les programmes doivent être approuvés par l'ONU, alors que d'autres programmes communautaires sont excellents. **Les décideurs restent loin des problématiques locales.**

Les perspectives d'action pour la société civile

Il y a une **défaillance de la société civile à maîtriser certains aspects techniques des problèmes**. On ne connaît pas les problèmes du pays après un parcours académique, on devient des bien-pensants exotiques . Il y a une démarche en cours qui consiste à **se réapproprier son propre territoire**. La révolution verte c'est le modèle européen. Il fallait l'assimiler pour pouvoir rebondir. On n'est pas au niveau de proposer des alternatives, c'est déjà bien de pointer les problèmes. **Il y a un besoin de valoriser le savoir local, pour pouvoir essayer de comprendre ce qu'on a perdu.**

Il faut que la société civile prenne conscience du problème. Or, on est souvent amené à la prendre avec la grille d'analyse des dirigeants mais on peut peut-être y arriver si de plus en plus de gens en parlent. Si on arrive à arrêter toute une série de systèmes, on peut trouver des alternatives. La société actuelle est basée sur des sources d'argent et de profit. Il faut ainsi sensibiliser quitte à choquer, bousculer les gens sur leur propre consommation. Un jean consomme 230 litres d'eau par exemple. Il faudrait faire le même concept au niveau de l'alimentation : boycotter les pastèques, les melons (car de gros consommateurs d'eau).

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS EN SESSION PLENIÈRE

Sur la gouvernance mondiale du changement climatique

- **Il y a la question de la répartition des charges financières. Le coût est exorbitant pour les pays Maghrébins vis-à-vis des engagements qu'ils ont pris lors des dernières COPs afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.** Alors que les pays maghrébins sont victimes des violations au climat commises par les pays industrialisés, ce serait une des régions du monde qui en paie le plus le prix. **C'est également aux pays criminels climatiquement de financer le prix de l'adaptation des pays du Maghreb, indispensable** dans une période post-énergies fossiles.
- **Les mécanismes de fonctionnement des COPs jusque-là, favorisent les propositions des bailleurs de fonds et des pollueurs au détriment des Etats qui en subissent les conséquences.** Une des illustrations frappantes de ce déséquilibre est l'adoption d'une mesure lors de la COP 21 à Paris, qui calcule l'émission de gaz à effet de serre non sur la base de l'émission absolue mais sur la base de la différence avec ce que peut absorber la nature. Cela veut dire concrètement, que les pollueurs peuvent continuer à polluer (au nord) du moment où on arrive à planter ailleurs (dans les pays du sud) dans le monde par exemple des « forêts capables d'absorber ». Ce qui ne fait que renforcer les disparités et les inégalités socio-économiques entre les pays du Sud et du Nord.
- **La désertification est un problème fondamental** pour les sociétés maghrébines qu'il faut traiter sérieusement et face auquel une réelle conscience de sa gravité peine à se développer au sein de nos sociétés civiles et politiques.

Sur les défis relatifs à la mobilisation et à la promotion d'alternatives par les sociétés

- **il faut développer plus que de simples propositions pragmatiques de modes d'exploitation de l'eau et de la nature. C'est toute une philosophie de vivre en harmonie avec notre environnement qu'il faut réhabiliter.** Nos sociétés méditerranéennes ont su dans le passé s'acclimater avec ce que pouvait offrir la nature, sans la forcer et sans

altérer son équilibre interne. Les logiques développementalistes ont poussé les sociétés modernes et en particulier les sociétés occidentales, à forcer la nature en croyant la contrôler, ce qui n'a en réalité fait que consommer les droits et ressources collectives des générations futures. C'est ce modèle qu'il faut abandonner.

- En cela, nous devons replacer les mouvements sociaux de la région dans le contexte particulier dans lequel surviennent ces mouvements. **En effet, ils surviennent dans une période postrévolutionnaire marqué par une ouverture des possibles politiques qui favorisent l'expression des revendications, mais aussi par la crise économique mondiale et celle liée à la région qui réduit le champ des solutions possibles.**

CHAPITRE V - CONCLUSION DU FORUM MAGHREBIN DANS LA PERSPECTIVE DE LA COP

1. CONFERENCES

A- De la mobilisation locale et nationale à une mobilisation maghrébine et internationale

MAHER HANIN

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Comment penser le rapport entre les luttes socio-économiques et les luttes pour la justice climatique ?

Les thématiques doivent-elle être séparées, s'articuler, converger ?

Elles s'inscrivent dans une lutte globale, la lutte contre le néo-libéralisme. Si l'on emprunte une logique de convergence et de lutte collective, **nous avons besoin à la fois d'un cadre référentiel qui oriente notre action, mais aussi de saisir les enjeux locaux et planifier des territoires pour enfin s'unir dans une lutte nationale, maghrébine, euro-méditerranéenne.**

Les aspects de cette lutte pour une justice sociale et climatique sont multiples. Elle implique notamment de **combattre la logique rationnelle du capital**, pour que notre économie ne poursuive pas uniquement la croissance, mais aussi le développement social et la solidarité (pour une économie sociale et solidaire). Plusieurs problématiques traversent cette lutte, qu'elles soient politico-sanitaires, concernant les conditions de travail par exemple, environnemental s'agissant de la protection de la nature, ou culturel car il s'agit également de conforter la multiplicité des cultures, des langues.

Cela nous invite à nourrir un nouveau socle d'une pensée, d'une matrice, d'une écologie militante dont la dimension sociale et humaine serait au cœur du combat.

Depuis la révolution, l'échelle locale est devenue un espace de construction de la démocratie où le citoyen peut s'impliquer. Dans ce sens, cette inclusion citoyenne doit être poursuivie par la lutte pour une justice climatique. Et au niveau de la gouvernance des villes, il s'agit de lutter contre la corruption et les entreprises polluantes, et pour l'amélioration des services publics notamment pour le droit à un environnement sain. **Il s'agit donc de réinventer le local par une convergence des luttes sociales et écologiques. Colorée de revendications pour une justice sociale, notre lutte au nom de la justice climatique peut permettre de sortir de l'entre-soi des élites pour davantage aller vers le citoyen.**

Enfin, il s'agit d'embrasser une vision plus globale pour que nos luttes responsabilisent au niveau national les choix économiques et de développement de nos gouvernements. Sur fond de démocratisation, de transition politique, la mobilisation des forces sociales est essentielle.

Si la mobilisation commune des sociétés civiles du Maghreb est nécessaire, la Méditerranée peut-être aussi un espace de solidarité entre le Sud et le Nord. Cet espace peut impliquer ainsi une mobilisation plus large, et c'est incontournable pour renforcer la défense de nos droits à travers la justice climatique, s'agissant des accords de libre-échange avec l'Union Européenne par exemple qui les menacent très fortement.

Alors, il est vrai qu'au niveau du Maghreb, nous avons des défis importants liés aux conflits et aux migrations, notamment en Lybie ou en Algérie. Mais nous pouvons nous saisir de ces problématiques au sein de la lutte pour la justice climatique.

Nous devons être clairs sur un point. **Nous devons retenir la dimension systémique de la crise dans notre approche de la pensée critique, pas seulement en tant que société civile nationale ou maghrébine mais aussi mondiale. Il faut revenir à une dimension humaine, et replacer nos revendications dans un mouvement humaniste.**

En attendant, il faut arriver à nommer et à accuser les crimes climatiques, rappeler leur dimension coloniale et raciste, fondées sur le progrès technique et l'exploitation. Si le fondement de la modernité occidentale a été basé sur la domination de l'homme sur la nature, **le renouveau de la pensée peut venir du Sud.**

Ainsi pour conclure, il faut penser à un message clair pour la COP 22, qui réunit la dimension locale, globale et humaine.

La société tunisienne et les sociétés maghrébines peuvent être des peuples engagés dans un nouvel humanisme, fières de leur démocratie, du sens citoyen, humain donné à leur combat capable de dépasser les clivages identitaires. Nous sommes des citoyens du monde, du local qui aspire à la démocratie et à la liberté.



clivages identitaires. Nous sommes des citoyens du monde, du local qui aspire à la démocratie et à la liberté.

B- Prochaines échéances à l'approche de la COP 22 et leurs enjeux à l'échelle maghrébine

YASSINE BELLAMINE

Huffington Post Maghreb

B.1- Les grands enjeux de la COP 22

Pour rappel, la COP 22 devrait être la COP de la mise en œuvre, lors de laquelle des décisions essentielles pour garantir la mise en œuvre de l'Accord de Paris devront être prises. La COP 22 permettra d'approfondir le partenariat entre les gouvernements et les entreprises en matière de lutte contre le changement climatique. La singularité des COP 21 et 22 est qu'elles sont axées sur le renforcement du partenariat entre les gouvernements, les collectivités locales, les entreprises et la société civile. Tout l'enjeu de la Cop 22 sera de faire rendre les contributions nationales en véritables politiques et programmes d'actions.

Il s'agit par ailleurs d'une **formidable occasion pour promouvoir L'Afrique et la coopération Sud-Sud.** Ne devant pas choisir entre développement économique et écologie, l'Afrique doit désormais s'assumer en tant que partenaire central de la coopération internationale et non pas comme simple objet de cette coopération pour les autres acteurs.

Un des principaux enjeux économiques de cette COP 22 est de définir également les conditions qui permettront **aux pays les plus vulnérables sur le plan climatique de bénéficier, avant 2020, de l'aide financière nécessaire** pour faire face aux défis du changement climatique.

B.2- Harmoniser les contributions nationales pour instaurer la confiance

L'Accord de Paris enjoint les Etats à adopter de nouvelles lignes directrices afin de structurer leurs contributions à la lutte contre le réchauffement global. **Il s'agira de définir les termes d'un nouveau système universel de transparence.** Ce volet constitue un des piliers de l'Accord de Paris et

un des moyens clés de sa mise en œuvre. Il vise les émissions de gaz à effet de serre, les contributions nationales, les mesures de réduction mises en œuvre, le soutien financier fourni et reçu.

En pratique, **tout reste à faire pour clarifier les indicateurs garantissant le caractère équitable et responsable de ces contributions nationales.**

Il s'agira aussi de faire évoluer la méthode du bilan mondial (global stocktake) prévu dans l'article 14 de l'Accord de Paris à l'échéance 2018 «afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet de l'Accord et de ses buts à long terme», en particulier identifier les sources de données. C'est en effet à travers, en particulier, la dynamique enclenchée par les Contributions prévues déterminées au niveau national (« INDCs ») que l'établissement de l'agenda de développement durable sera optimal.

B.3- Préciser les conditions opérationnelles des engagements climatiques

La COP 22 se doit d'être **la plateforme de la mise en place des mécanismes efficaces** pour obliger aussi bien les États que les acteurs non gouvernementaux **à respecter leurs engagements et de l'établissement d'un mode opératoire efficient pour évaluer, suivre et contrôler les actions, pour qu'au-delà des mots, les engagements se concrétisent.** Il s'agira ainsi très certainement de mettre l'accent sur les pertes et dommages, les étapes de financement pour atteindre les 100 milliards des Dollars US par an promis par les pays riches à partir de 2020, et l'entrée en vigueur à court terme de l'Accord de Paris.

L'enjeu de cette COP 22 sera ainsi de constituer **la rampe de lancement au dialogue facilitateur en 2018 en vue du financement de l'adaptation aux changements climatiques** à hauteur de 100 milliards de dollars annuels à partir de 2020.

Cette COP 22 aura aussi comme objectif de **mettre en exergue la nécessité d'enclencher le processus de ratification de l'Accord de Paris** le plus rapidement possible (son entrée en vigueur en 2020 est conditionnée par un double critère, avec un seuil de 55 pays représentant 55% des émissions).

Enfin, autre enjeu de taille, la conférence de Marrakech doit permettre de traduire en textes juridiques toutes **les règles nécessaires à la ratification et à la mise en œuvre effective du «Protocole de Bonn».**

B.4 - L'Agenda des manifestations en perspective de la COP 22

L'ensemble de ces enjeux seront discutés et négociés bien avant la COP 22, qui devra être la concrétisation de ces discussions. Ainsi plusieurs événements seront prévus les mois précédents la COP 22.

Du 16 au 30 mai

Première réunion opérationnelle pour la mise en œuvre des Accords de Paris, à Bonn

Bonn est la ville où siège la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. La réunion du groupe de travail chargé de la préparation de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris devrait aborder **particulièrement la question du financement de l'adaptation et de l'accès des pays en développement au Fonds Vert**. Cette question reste un sujet sensible dans un contexte de publication par l'ONU d'un rapport estimant le coût de l'adaptation des pays en développement à 500 milliards de dollars par an d'ici à 2050.

Du 28 au 29 Juin

Business & Climate Summit à Londres

L'édition 2016 du Business & Climate Summit fait écho à sa première édition tenue à Paris en Mai 2015. **Le Business & Climate Summit 2016 réunira des dirigeants du monde des affaires, du gouvernement et de la finance pour réfléchir à une réelle action pour le climat**. Le rôle du monde des affaires est en effet crucial pour atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Sommet établira une feuille de route pour les entreprises, à court, moyen et long terme, pour tirer profit d'une transition rapide vers une économie zéro carbone.



Du 18 au 19 Juillet

MedCOP 22, Sommet méditerranéen pour le climat, à Tanger

Dans la continuité de la MEDCOP21, une MEDCOP22 sera organisée en amont de la COP. **Ce rassemblement de la société civile méditerranéenne vise à promouvoir le rôle des autorités locales, associations et entreprises dans l'adaptation au changement climatique.** L'agenda positif élaboré en concertation lors de la MEDCOP 21 à Marseille en juin 2015 sera enrichi. **Les raisons de l'organisation de la MedCOP reposent sur trois constats principaux.** Tout d'abord parce que la Méditerranée est particulièrement concernée par les effets du changement climatique : **elle constitue un point chaud observant une augmentation de la température annuelle moyenne de 2,2 à 5,1°C.** Elle est de plus **une interface Nord/Sud** favorable à la co-construction de réponses dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et ses effets. Enfin et surtout, elle constitue **un espace où « se dessinent les complémentarités d'une communauté de destin »**, faisant face notamment à la même réalité environnementale et climatique.

Les objectifs de la MEDCOP 22 sont donc de :

- Favoriser le suivi des engagements approuvés à la déclaration de la medcop21
- Affirmer la dimension méditerranéenne comme pertinente pour la lutte contre le changement climatique
- Inviter les acteurs de la méditerranée à réfléchir aux synergies possibles
- Organiser l'engagement des acteurs méditerranéens et préparer une méditerranée

de projets, permettant d'accoucher d'une véritable feuille de route pour lutter et s'adapter contre le changement climatique

- Construire et porter une parole commune des pays méditerranéens auprès des Etats qui seront réunis à Marrakech pour la COP 22

Du 26 au 28
septembre



Sommet Climate Chance, à Nantes

Évènement mondial, Climate Chance a vocation à devenir **le rendez-vous régulier de l'ensemble des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique**. Collectivités, entreprises, associations, syndicats, organismes scientifiques, citoyens sont conviés pour permettre de dessiner l'état de l'action à travers le monde, d'approfondir les échanges sur les réussites comme sur les difficultés, de favoriser la mutualisation des expériences et des innovations, de souligner les opportunités naissant de ce combat résolu contre le changement climatique.

Conférence sur la mise en œuvre des contributions nationales africaines, à Tunis

Les pays africains comptent parler d'une seule voix à cette occasion afin de prioriser les besoins des 54 pays d'Afrique en amont de la COP. Financement, renforcement des capacités et transferts technologiques sont des priorités pour atteindre ces objectifs et seront au cœur des débats de la COP en tant qu'attente générale des pays en développement à l'égard de la communauté internationale.

Cet évènement réunira les représentants des gouvernements et de la société civile active dans

le domaine de l'environnement en Afrique pour « concevoir une vision commune sur les modalités pratiques de la mise en œuvre des INDCs dans les pays africains et négocier en bloc à l'occasion de la COP 22 », avait annoncé le ministre de l'Environnement, Nejib Derouiche.

3 Novembre

why do I care

Le Sommet des consciences pour l'avenir, à Marrakech

En marge de la COP21, un premier sommet initié par Nicolas Hulot, avait réuni des personnalités diverses, médiatiques, politiques ou religieuses pour notamment lancer le "Green Faith in Action". Le Sommet des consciences pour l'avenir, porté au Maroc par le Centre de recherches et de formation en relations interreligieuses, sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental (CESE) a ainsi pour objectif de «réveiller les consciences et prendre des décisions communes pour un avenir environnemental durable et soutenable»

C- Quel bilan des mobilisations lors de la COP 21 ?

GILLES LEMAIRE

Attac France

- La Mobilisation citoyenne : avant, pendant et après les COPs!

C.1- Retour sur l'accord de Paris lors de la COP 21

« Un miracle en comparaison de qu'il aurait pu être, un désastre en comparaison de ce qu'il aurait dû être » !

- Actuellement les engagements 2020-2030 nous placent sur une trajectoire de +3°C, et l'objectif des 2°C reste une limite politique toujours trop élevée.
- Quelle est la réalité des engagements ? Cet accord est soumis à la ratification des Etats depuis le 22 avril, mais beaucoup restent encore en attente. Quand on connaît le précédent de Kyoto et la non-efficacité des mécanismes mis en place ainsi que le l'effet juridiquement non-contraignant de l'accord, on est en droit de se demander la portée d'un tel accord.
- L'accord n'évoque pas l'exploitation des charbons, pétrole, gaz, l'aviation civile, le transport maritime etc.
- Les modalités de fonctionnement du Fond vert ne sont pas claires : quels engagements réels ? Quels critères d'attribution des financements du Fond vert ? Le risque est fort que les fausses solutions drainent les moyens qui pourraient manquer ailleurs

Des déclarations positives

- Tous les pays du monde reconnaissent que, même s'ils tenaient les promesses qu'ils ont faites pour affronter le défi climatique, cela resterait insuffisant alors qu'il faudrait rester à moins de 1,5°C
- L'article 13 de l'accord promet une transparence sur ce qui va être réellement fait

- Les Etats sont invités à formuler des propositions plus ambitieuses d'ici 2020 tant en matière d'atténuation que d'adaptation
- Ils reconnaissent que 100 milliards par an d'aides aux pays sous-développés soient un plancher.
- Ils reconnaissent le rôle des sociétés civiles et se déclarent d'accord pour la mise en place de taxes carbone.

C.2- Agir globalement sur les gouvernements

- Introduire la question du climat dans les accords internationaux notamment dans les accords de libre-échanges

Par exemple, le mot « climat » n'apparaît pas dans le mandat européen de négociation du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TAFTA) ! Or la libéralisation de l'énergie se traduirait par une importation accrue de pétrole et de gaz américain et canadien.

- Faire comprendre que la question n'est pas réglée par la COP 21
- Obtenir des engagements d'ici 2020

C.3- Multiplier les résistances et monter qu'il y a des alternatives.

Il existe deux coalitions internationales :

- **CAN** (Climat Action Network) tournée vers le plaidoyer et composée de grandes ONG
- **CJN** (Climat Justice Now) tournée vers les mobilisations et composée d'associations militantes telles que les Amis de la Terre, la Via Campesina.

Lors de la COP 19 à Varsovie en 2013, ONG et syndicats claquent la porte. Cela doit être replacé dans un contexte de forte démobilisation suite notamment à l'échec de la COP 15 à Copenhague. En effet, malgré notre mobilisation, rien ne se passe. **Il semble qu'il ne faut pas agir que sur les gouvernements. Il faut tout en mobilisant, montrer qu'il y a des alternatives même minoritaires.**

Alors comment peut-on relancer une mobilisation citoyenne en France, notamment en dehors du lobbying qui d'ailleurs ne suffit pas ? **L'idée qui**

reste importante est que nous ne devons pas seulement dénoncer mais aussi être force de proposition, d'initiatives. C'est par exemple créer des espaces de solidarité entre paysans et consommateurs, qui ne sont pas de prime abord et pourtant, pas forcément en lien avec le climat !

C.4-La création d'un mouvement de justice sociale et climatique : Alternatiba

L'idée est de faire **se rencontrer les associations et développer le rapport entre leurs activités et le climat.** Cet élan se renforcera et **constitua la base d'un mouvement : Alternatiba.** Alternatiba réalise ainsi ce rapport entre climat et justice sociale à travers des débats, des mobilisations, des alternatives. En Octobre 2013, le premier village Alternatiba est organisé à Bayonne. Depuis c'est plus de 110 villages qui ont émergés en France, en Angleterre, Autriche et en Espagne.

Qu'est-ce qu'un village Alternatiba ?

C'est une place publique investie au cœur des villes ou villages, où est mis en place pendant quelques jours :

- 14 quartiers thématiques animés par des associations : habitat, climat, agriculture et alimentation, culture et médias, transport et mobilité, numérique, zéro déchet, citoyenneté, énergie, eau, éducation, migrations et solidarités mondiales, économie, santé et bien-être.
- Un marché paysan
- Des concerts et spectacles, du théâtre de rue, batucada, fanfare.
- Des animations diverses : marché des échanges, jeux pour les enfants, les petits débrouillards, cours de yoga, atelier de réparation de vélos, Repaire Café, visite d'un appartement aménagé pour un mode de vie écologique en ville, de la restauration.

C.5- Mobiliser pendant la COP 21

En 2014, à l'initiative du CRID, du RAC et d'ATTAC, il y a la création de la Coalition Climat 21 en France pour préparer la COP 21

Plus de 130 organisations de la société civile : syndicats, associations de solidarité internationale, organisations confessionnelles, ONG de défense des droits humains, ONG de l'environnement, associations de migrants, etc.

Parallèlement, un tour à vélo Alternatiba de 5100 kilomètres du 5 juin au 26 septembre 2015 a été réalisé en France en 187 étapes. On estime le nombre de participants à plus de 540 000 !

Lors de la COP 21, plusieurs mobilisations ont ainsi eu lieu :

Mobilisations durant la COP21



La chaîne humaine
le 29 novembre



Le sommet citoyen
Les 5 et 6 décembre



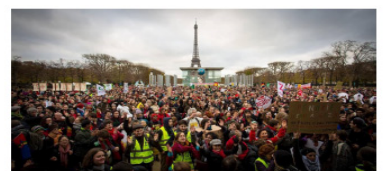
Le village mondial des
alternatives
les 5 et 6 décembre



La zone action climat
du 29 mai 2016



Les lignes rouges
Le 12 décembre



Le Champ de Mars
Le 12 décembre

Pour espérer contenir le réchauffement à 2°C d'ici 2100, il faut en effet réduire d'ici 2050 de 70% les émissions de GES et ne plus en émettre à la fin du 21ème siècle.

Cela implique de laisser dans le sol sur les gisements connus :

- Un tiers des réserves de pétrole,
- La moitié du gaz
- 82% du charbon

Et bien entendu ne pas en chercher de nouveaux ! Ce qui implique une mobilisation bien après la COP 21

C.6- Pérenniser la mobilisation après et en dehors des COPs

On peut citer plusieurs mobilisations venues contester la tenue de sommets, promouvoir des campagnes et mener des actions de désobéissance civile :

- Le Sommet du pétrole offshore du 5 au 7 avril 2016 à Pau qui réunissaient les grandes multinationales et les opérateurs offshore.



- La campagne « **Break Free From Fossil Fuels** » du 3 au 15 mai 2016 pendant laquelle 20 actions de désobéissance civile ont été menées, et plus de 30 000 personnes sur 6 continents ont participé.



- Du 13 au 16 mai 2016, à Ende Gelände en Allemagne, plus de 3500 personnes ont fermé l'une des plus grandes mines de lignite d'Europe pendant plus de 48 heures. Les excavatrices et les centrales à charbon bloquées par l'énergie citoyenne !



D- Quelles perspectives pour la coordination des mouvements régionaux et mondiaux depuis le Maroc pendant la COP22 ?

KAMEL LAHBIB

Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

Un des enjeux majeurs qui se pose à nous, est d'intégrer la notion de justice climatique dans notre approche et nos actions car pendant longtemps le climat a été une affaire de spécialistes et d'universitaires portant des discours très techniques avec l'appui de la communauté internationale.

Désormais notre décor est planté tant sur le plan conceptuel, que vis-à-vis de notre positionnement et de notre vision stratégique. **Il ne s'agit pas seulement d'environnement et de développement durable. Notre approche est plus grande, elle est systémique, inter-sectionnelle (domination économique, sexiste, militaire, néocoloniale, raciste), car il s'agit bien d'une problématique globale, d'une bataille pour un bien commun.**

Les COPs sont des initiatives qui ne sont pas les nôtres, mais celles des Nations Unies qui gardent la maîtrise de leur déroulement. Alors comment infléchir cet espace de débat entre Etats ? Avec qui et comment ? **Nous ne sommes pas sur une position uniforme, en effet, il existe une diversité d'approche et d'analyse. Dans quelle mesure peut-on inclure cette diversité et la respecter ?**

Il faut communiquer à toute échelle, et sur tout ce qui se passe et notamment sur le pilotage du processus par les Nations Unies. **L'accès à la zone bleue (espace des négociations officielles) pendant la COP pose un sérieux problème de répartition des accréditations**, souvent délivrées à des associations généralement technocrates. **Il y a aussi la question du choix d'intégrer ou non la zone bleue qui se pose pour les acteurs de la société civile.**

Quoi qu'il en soit nous sommes unanimes avec nos amis internationaux : **la tendance forte de s'inscrire dans la justice climatique est un bien acquis, car elle articule la question climatique avec les modèles de développement en vigueur.** En cela, le rôle de la société civile pendant la COP est fondamental même si il y a évidemment des risques d'être exclu, réprimé. Il faut alors assumer certaines décisions et s'il y a lieu, de négocier avec les Etats pour que le processus soit le plus inclusif et le plus abordable possible.

Les problématiques importantes qui ressortent de ce forum sont multiples : la place des femmes dans la justice climatique notamment, la question de l'eau, de la terre, du littoral, de la désertification, de la gestion des déchets mais aussi des relations entre les entreprises polluantes et les autorités publiques, la corruption, les transports, l'industrie de l'armement. L'agriculture a pris notamment un certain intérêt car il y a une sérieuse menace pour notre souveraineté alimentaire. Il y a également nécessité à promouvoir des alternatives pour défendre des propositions concrètes, à assurer une appropriation plus profonde et de manière plus large l'ensemble de ces problématiques pour notamment favoriser l'implication des territoires et des élus envers leur population. Enfin, l'articulation entre les échelles de décisions et d'actions reste insuffisante notamment entre le Maghreb et le reste de la planète, ce qui pose aussi un grand défi pour la COP 22.

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS EN SESSION PLENIER

Perspectives générales sur la justice sociale et climatique

- Approfondir des thématiques/concepts spécifiques relatifs à la Justice sociale et climatique : les migrations, les femmes, l'énergie notamment les gaz de schiste, le stress hydrique, la souveraineté des ressources naturelles, la question des pertes et dommages, l'économie circulaire, sociale et solidaire etc.
- Être davantage force de proposition et développer des projets d'alternatives qui incluent les impératifs liés à l'emploi
- Impliquer en premier lieu les citoyens et en particulier les jeunes et les populations vulnérables
- Penser l'approfondissement et l'amélioration des interfaces qui existent entre les différentes parties prenantes : autorités publiques, employeurs, organisations internationales, mouvements, organisations non-gouvernementales, milieu universitaire et artistique.

Propositions concernant la mobilisation commune des sociétés maghrébines

- Préciser la vision stratégique et la feuille de route de la mobilisation de la société civile maghrébine en vue de la COP 22 : exploiter les échéances, se positionner quant à la participation ou non des organisations aux espaces dédiés pendant la COP 22 etc.
- Organiser d'autres espaces d'expression que ceux qui existent actuellement
- Engager des campagnes de sensibilisation et des actions de mobilisation à travers les pays comme une marche pour le climat par exemple
- Nécessité de créer des outils de communication et d'échanges (plateforme, etc.) et des rencontres régulières (université d'été par exemple) afin de dynamiser les interactions entre les acteurs de la société civile maghrébine
- Développer nos liens de solidarité avec le reste de l'Afrique
- Se mobiliser sur le long-terme et en dehors des COP notamment sur les accords entre le Maghreb et l'Union Européenne de libre-échange, qui vont à l'encontre de toute justice sociale et climatique

CHAPITRE VI - CONCLUSIONS GENERALES DU FTDES

Ce Forum constitue un des premiers évènements tendant à appréhender les liens entre les luttes aux enjeux sociaux et climatiques au Maghreb. **Ainsi, il entendait embrasser le plus largement possible les problématiques relatives à cette possible convergence afin de donner les premières bases à des réflexions et des actions qu'il s'agit de développer, approfondir sur différentes thématiques et sur le long terme.**

Les présentations de qualité et le dynamisme des échanges ont amené les participants à articuler les enjeux socio-économiques avec les enjeux environnementaux sous l'angle des causes et conséquences du changement climatique. En effet, la diversité des participants a enrichi les débats en sessions plénières et en ateliers, mêlant les contributions d'activistes et militants d'associations aux thématiques variées, ainsi que d'universitaires aux disciplines diverses (sciences de la vie et de la terre, sciences sociales, etc.). Composé en majorité de tunisiens, ce Forum a également réuni algériens, marocains, français, anglais et belges afin de mutualiser nos connaissances et expériences. Si la dimension politique de la lutte prédomine dans les questions que nous pensons cruciales, les aspects techniques/scientifiques ont été discutés afin de pouvoir faire les parallèles entre les situations écologiques d'une part et les activités économiques ou infrastructures publiques.

Enfin les aspects socio-économiques des inégalités qui aujourd'hui restent la priorité des préoccupations et des revendications des sociétés maghrébines, ont été abordés de manière transversale. **Défendre à la fois les droits sociaux et économiques ainsi que les droits environnementaux n'a rien d'évident quand les rapports de force avec les autorités et les acteurs économiques s'accommodent de la pauvreté et de la faiblesse des mécanismes démocratiques pour les rendre contradictoires, exclusifs.** Cette interface constitue un réel défi pour la lutte pour une justice sociale et climatique car si elle conforte notre vision selon laquelle une justice climatique ne peut se penser sans une justice sociale, favoriser leurs interactions représente un travail de longue haleine. Cela conforte autant la dimension systémique de la crise que l'impérialité de conjuguer des réponses aux besoins urgents des populations avec des solutions durables

pour les générations futures. Enfin, cela souligne également la nécessité de donner du sens à la lutte pour une justice sociale et climatique à un niveau local. En cela, il s'agit de sensibiliser mais aussi créer les espaces d'expression et d'action qui redonne une place fondamentale et légitime aux mots et à l'expérience du terrain, pour avancer à la fois dans l'autonomie et la solidarité.

Ainsi, si le Forum a permis aux participants de poser les premiers jalons d'une « couverture » environnementale/climatique des luttes au Maghreb, sur le long terme, ces considérations pourraient traverser la lecture de situations qui rendent bien souvent interdépendants les droits environnementaux, sociaux et économiques. Enfin, se mobiliser et dénoncer **,signifie aspirer également à d'autres modèles de développement.** Etre force de proposition représente ainsi un des autres grands défis pour les mouvements et de manière générale la société civile, pour bousculer l'attentisme et contrer les fausses solutions des uns, mais aussi rallier les espoirs des autres. En cela, l'expertise citoyenne que promeut le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) peut à la fois répondre au manque d'information et de formation des populations et des associations, et se présente comme un moyen essentiel pour penser et proposer des alternatives. Il s'agit ainsi pour les milieux associatifs et universitaires, de travailler de concert avec les mouvements sociaux et en cela nous espérons que ce Forum contribuera à établir des liens aussi personnels qu'organisationnels pour pérenniser et concrétiser à l'avenir cet esprit de complémentarité et de collaboration.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme du Forum

Journée 1 : Vendredi 27 Mai 2016 : Ouverture du Forum

- 15h00 Mot de bienvenue du FTDES, Fondation Friedrich Ebert et FSMagh : Présentation des objectifs de la rencontre et du programme
- 15h20 Introduction
- Le Changement climatique et ses effets : de COP en COP, des négociations internationales à la mesure de l'urgence ?**
- 15h30 Etat actuel et prévisions quant au changement climatique et ses effets : quels positionnements tenus par les Etats maghrébins en matière d'atténuation et d'adaptation ? De la COP 21 à la COP 22, quels enjeux adressés à la coopération internationale ?
1ère conférence
- Abdelhadi Bennis (Association Ribat al Fath pour le Développement Durable)**
- 15h50 Climat et solidarité intergénérationnelle : quel rôle peut jouer la jeune génération et quelle place tient-elle dans les négociations internationales ?
2ème conférence
- Anis Zraih (Coalition marocaine pour la justice climatique - CMJC)**

Les sociétés du Maghreb face à l'enjeu du climat : Entre résistance et recherche d'alternatives

- 16h10
3ème conférence
- De quoi la lutte pour une justice sociale et climatique au Maghreb est-elle le nom ?
Hamza Hamouchene (Environmental Justice North Africa)
- 16h30
4ème conférence
- Quelles perspectives de convergence des luttes pour une justice sociale et climatique dans l'édification du Maghreb des Peuples ?
Samia Zennadi (Collectif pour une Algérie Unie et Solidaire)
- 17h00
- Débat**
- 18h00
- Conclusion de la séance**

Journée 2, Samedi 28 Mai 2016 : le matin

- 9h00
- Inégalités et changement climatique : mêmes causes, mêmes combats !**
Présidente de séance : **Nadia Ben Halim (Avocats sans frontières)**
- 9h10
conférence
- L'extractivisme au Maghreb : causes et facteurs 1ère aggravants des inégalités et du changement climatique.
Samia Mouelhi (Association Eco-conscience, Tunisie)
- 9h30
2ème conférence
- Au cœur des revendications pour une justice sociale et climatique : la protection des sociétés et de leur environnement contre les effets des pollutions et du changement climatique.
Mohsen Kalboussi (universitaire et membre du FTDES, Tunisie)

9h50 **Pause**

10h00-11h30 **Ateliers au choix**

Atelier 1

Dénoncer les logiques de l'extractivisme au Maghreb,

à l'appui des constats rapportés par des mouvements de luttes et de résistances locales dans les secteurs industriel/énergétique et agricole

Expert-animateur : Sabria Barka
(Association Eco-conscience, Tunisie)

Témoin : Omar Zidi
(Association action Citoyenne et Ecologique, Maroc)

Atelier 2

Revendiquer les moyens de protection des sociétés et de leur environnement,

à l'appui des constats rapportés par des mouvements de luttes et de résistances locales contre les effets des pollutions et du changement climatique

Expert-animateur : Hamdi Chebaane

Témoin : Moutaa Amine Elwaer
(FTDES)

11h30 **Pause**

11h45 **Restitution des ateliers**

12h10 **Débat**

13h00 **Conclusion de la séance**

Journée 2, Samedi 28 Mai 2016 : l'après-midi

14h30 **Stratégie de mobilisation et d'action pour une justice sociale et climatique**

Présidente de séance : **Sofia Znati (Manzel Bourguiba)**

14h40
1ère conférence Quels peuvent être les enjeux organisationnels de la mobilisation et les conditions de la convergence des mouvements ?

Aymen Belhadj (chercheur, Tunisie)

15h00
2ème conférence Face aux fausses solutions, quelles alternatives la société civile peut-elle promouvoir pour une justice sociale et climatique?

Christophe Aguiton (ATTAC, France)

15h20 **Pause**

15h45-17h15 **Ateliers au choix**

Atelier 1

Comment s'organiser et faire converger nos luttes ?

Expériences et perspectives des liens à construire entre mouvements spontanés de différents territoires ou pays du Maghreb, les organisations plus structurées, ainsi que d'autres acteurs (médias, syndicats, partis politiques etc.).

Expert-animateur : Mounir Hassine
(FTDES Monastir)

Témoignage : Pr M.L. Bouguerra
(universitaire)

Atelier 2

Promouvoir les alternatives qui existent, et penser celles qui sont encore à construire

Expériences de projets alternatifs et réflexions sur des initiatives à développer, permettant de garantir les droits économiques et sociaux des populations tout en protégeant le climat et l'environnement.

Expert-animateur : Daniel Hofnung
(ATTAC France)

Témoin : Mohamed Leghtas
(FMAS/E-Joussour – CMJC)

- 17h15 **Pause**
- 17h30 **Restitution des ateliers**
- 17h50 **Débat**
- 18h45 **Conclusion de la séance**

Journée 3, Dimanche 29 Mai 2016 : le matin

9h00 **Conclusion et perspectives**

9h10 Remise en perspective des conclusions des ateliers
1ère conférence : de la mobilisation locale et nationale à une mobilisation
maghrébine et internationale

Maher Hanin (FTDES)

9h30 Prochaines échéances à l'approche de la COP 22 et leurs
2ème conférence enjeux à l'échelle maghrébine.

Yassine Bellamine (HuffPost Maghreb)

-
- 9h50 Quel bilan des mobilisations lors de la COP 21 ?
3ème conférence **Gilles Lemaire (ATTAC, France)**
- 10h30 Quelles perspectives pour la coordination des mouvements
4ème Conférence régionaux et mondiaux depuis le Maroc pendant la COP22 ?
Kamel Lahbib, (CMJC, Maroc)
- 10h50 **Pause**
- 11h15 **Débat**
- 12h15 **Mots de la fin**

Annexe 2 : Liens utiles

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et sociaux : <http://ftdes.net/>

- **Travaux du FTDES sur l'environnement et le climat**

Le désastre écologique de la Baie de Monastir (rapport de l'expertise citoyenne) :

<http://ftdes.net/2013/05/le-desastre-ecologique-de-la-baie-de-monastir/>

Film « Baie de Monastir :entre souffrance et espoir » par le FTDES Monastir & Alternatives :

<https://www.youtube.com/watch?v=hzrVPuswZdc>

Projet Kahina (en arabe et en français) :

<http://ftdes.net/2015/03/projet-alkahina/>

Rapport du Forum social sur l'environnement, novembre 2015 :

Liens internet des vidéos des conférences et ateliers :

<https://www.youtube.com/channel/UCh5gdDbuZd5TsVD8ue3m87g>

